

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France et Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger U.-P.: Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points..... 2 50  
 Réclames en 8 points..... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :  
 France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Économiste-Paris

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1394. — 54<sup>e</sup> volume (21)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

Vendredi 22 Novembre 1918

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES			Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	Avances s' valeurs mobilières	
<b>FRANCE — Banque de France</b>							
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739	3 1/2
1918 7 novemb...	5 445	326	30 820	2 946	1 945	852	5 5/8
1918 14 novemb...	5 448	319	30 571	2 918	1 852	865	5 5/8
1918 21 novemb...	5 452	319	30.192	2 965	1.804	859	5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>							
1914 23 juillet...	1 696	146	2.364	1 180	939	63	4
1918 15 oct bre...	3 187	142	20 099	11.863	23 773	11	5
1918 23 octobre...	3 187	140	20 526	11 324	23 428	9	5
1918 30 octobre...	3 188	87	20 827	13 417	25 849	8	5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>							
1914 29 juillet...	1.004	»	197	1 055	841	»	3
1918 30 octobre...	1 849	»	1.635	3 349	2.334	»	5
1918 6 novemb...	1 852	»	1 618	3 286	2 378	»	5
1918 13 novemb...	1 864	»	1.623	3 468	2.494	»	5
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>							
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15	6
1918 31 juillet...	266	3	511	119	70	19	5
1918 31 août...	261	5	549	104	75	19	5
1918 30 septemb...	264	4	563	111	79	19	5
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>							
1914 30 juillet...	543	706	1.919	498	446	170	4 1/2
1918 2 novemb...	2.229	647	3.150	1.205	682	394	4 1/2
1918 9 novemb...	2.225	642	3 188	1 084	675	392	4 1/2
1918 16 novemb...	2.225	642	3.216	1.102	722	381	4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>							
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130	3 1/2
1918 12 octobre...	1.484	17	2.062	152	267	246	4 1/2
1918 19 octobre...	1.484	17	2 079	167	299	251	4 1/2
1918 26 octobre...	1.484	17	2 069	199	320	251	4 1/2
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>							
1914 31 juillet...	1.105	89	3 086	245	586	471	5 1/2
1918 20 août...	818	77	7.967	1.457	780	563	5
1918 30 août...	818	77	8.052	1.459	779	598	5
1918 10 septemb...	818	77	8.224	1.372	774	554	5
<b>NORVÈGE — Banque de Norvège</b>							
1914 31 juillet...	61	2	173	20	109	6	5
1918 30 juin...	168	1	520	132	154	8	6
1918 31 juillet...	172	1	519	103	158	8	6
1918 31 août...	172	2	537	108	150	8	6
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>							
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47	5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.696	157	295	49	5 1/2
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49	5 1/2
1917 29 juillet...	494	0	1.730	141	296	53	5
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>							
1914 21 juillet...	4.270	197	4 358	698	1.049	518	5 1/2
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859	6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491	6
1917 29 octobre...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592	6
<b>SUEDE — Banque Royale</b>							
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41	5 1/2
1918 31 juillet...	360	2	903	119	358	114	7
1918 31 août...	369	1	964	102	368	139	7
1918 30 septemb...	383	1	1.066	170	459	194	7
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>							
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20	3 1/2
1918 15 octobre...	381	55	817	117	411	32	5 1/2
1918 23 octobre...	381	55	827	125	440	35	5 1/2
1918 31 octobre...	381	55	892	134	477	50	5 1/2

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES			Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Porte-feuille	Avances s' valeurs mobilières	
<b>ÉTATS-UNIS</b>							
<b>Banques de Réserve Fédérale</b>							
1914 4 décemb...	1.155	160	96	1.256	46	»	»
1918 27 septemb...	4.037	257	11.747	7.678	10.085	»	»
1918 4 octobre...	3 965	260	12 155	7.484	10.085	»	»
1918 11 octobre...	4.108	261	12.392	7 542	10 466	»	»
<b>Banques associées et Trusts Companies</b>							
1914 5 décemb...	959	358	354	10.254	10.845	4 1/2	»
1918 28 septemb...	199	105	179	19.493	22.897	6	»
1918 4 octobre...	196	103	179	19.566	23 277	6	»
1918 11 octobre...	195	103	178	19.464	23.443	6	»

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	23 oct. 1918	29 oct. 1918	6 nov. 1918	13 nov. 1918	20 nov. 1918
Londres.....	25.224	25.174	26.07	26.07	26.05	25.975	25.975
New-York.....	518.25	516	547	547	546.50	545	545
Espagne.....	100	96.55	114.75	110.50	111	108.50	108.25
Hollande.....	208.30	207.56	231.50	»	229	227.50	229
Italie.....	100	99.62	85	86.25	86.25	85.25	85
Pétrograd.....	266.67	263	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	161	157.50	156.50	»	154
Suisse.....	100	100.03	111	109.25	109.25	108.50	109.75
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»
Argentine.....	220	»	»	»	245	245	245

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	23 oct. 1918	29 oct. 1918	6 nov. 1918	13 nov. 1918	20 nov. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	103.36	103.36	103.28	102.98	102.98
New-York.....	» dol.	99.56	105.55	105.55	105.45	105.16	105.16
Espagne.....	» pes.	96.55	114.75	110.50	111	108.50	108.25
Hollande.....	» flor.	99.64	111.13	»	109.93	109.21	109.93
Italie.....	» lire.	99.62	85	86.25	86.25	85.25	85
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»	»
Suède.....	» cou.	99.46	115.92	113.40	112.68	»	110.88
Suisse.....	» fr.	100.03	111	109.25	109.25	108.50	109.75
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	»
Argentine.....	» pes.	»	»	»	»	111.36	111.36

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	23 oct. 1918	24 oct. 1918	5 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
Paris.....	25.224	25.184	26.085	26.07	26.05	25.925	25.97
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	22.895	23.05	23.60	24.30	24.03
Hollande.....	12.109	12.125	11.175	11.26	11.31	11.455	11.405
Italie.....	25.22	25.268	30.31	30.31	30.31	30.31	30.31
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	29.75	29.75	30.50	32	32 1/2
Scandinavie...	18.15	18.24	16.28	16.35	16.92	17.10	6.93
Suisse.....	25.22	25.18	23.70	23.8	23.65	23.95	23.70

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	23 oct. 1918	24 oct. 1918	5 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	96.70	96.76	96.83	97.29	97.13
New-York.....	» dol.	99.90	102.11	102.11	102.11	102.11	102.11
Espagne.....	» pes.	96.64	110.16	109.43	106.87	103.79	104.96
Hollande.....	» flor.	99.87	108.35	107.53	107.04	105.70	106.15
Italie.....	» lire.	99.82	83.21	83.21	83.21	83.21	83.21
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	»	»
Portugal.....	» mil.	86.69	55.84	55.84	57.24	60.06	60.91
Scandinavie...	» cou.	99.56	111.55	111.07	107.32	106.20	107.26
Suisse.....	» fr.	100.17	106.42	105.93	106.65	105.31	106.42

La semaine sous revue n'a guère apporté de changements dans la tendance de la cote. Après la très forte baisse provoquée par les événements politiques et militaires de ces temps derniers, baisse qui s'est produite à peu près dans la même proportion sur toutes les devises neutres, celles-ci semblent marquer un temps d'arrêt. Depuis une quinzaine, elles paraissent vouloir se stabiliser aux environs du même niveau. Ce niveau est d'ailleurs maintenant plus conforme aux conditions économiques fondamentales des cours du change qu'il ne l'était au plein de la crise.

Lorsqu'on écrira, avec le recul nécessaire, l'histoire financière de cette guerre, on restera confondu devant les prix qu'on a laissés atteindre à certaines devises, alors qu'une meilleure organisation du marché, une entente rationnelle entre les Alliés, en un mot un plan commun, une politique collective de change aurait pu retenir la hausse dans des limites raisonnables. Si la longue résistance de l'Allemagne a pu apparaître comme le triomphe de « l'organisation », il est permis d'affirmer que notre défaite d'un temps, sur le terrain des changes, a marqué le triomphe de notre « inorganisation » ; elle a été la conséquence, pour une partie tout au moins et peut-être la plus large, du manque de coordination des efforts et des moyens des Alliés. Nous allons maintenant nous engager dans d'autres batailles. Saurons-nous profiter des leçons d'hier, pour suivre dans la paix cette coopération ordonnée qui a fait la force de l'Entente au cours de ces derniers mois ? Aurons-nous la volonté de nous entraider pour poursuivre l'œuvre des réparations nécessaires ? Souhaitons qu'un grand souffle de solidarité continue d'animer les rapports des Alliés entre eux. C'est à ce prix que nous parviendrons à effacer rapidement, dans la paix, les désastres de cette guerre.

Les devises scandinaves ont évolué d'une façon assez régulière. La couronne suédoise n'a quitté le cours de 1,54 qu'une seule fois, le 15 novembre, pour inscrire 1,53 1/2. La couronne norvégienne est demeurée à 1,51 du 13 au 15 inclus ; le 18, elle a fléchi à 1,50 1/2 et elle clôture à ce même chiffre. La couronne danoise, absente de la cote dans les premières séances de la semaine, s'est inscrite à 1,47 1/2 les 18, 19 et 20 novembre. Le florin hollandais clôture plus ferme à 2,29, contre 2,27 1/2 il y a huit jours. On annonce de Londres que les exportations de charbon anglais vers la Hollande sont à nouveau autorisées, ce qui pourrait contribuer à la baisse du florin. La peseta s'est maintenue entre 1,07 1/2 et 1,08 3/4 ; elle clôture à 1,08 1/4, à peu près au même niveau que le mercredi précédent. La Banque d'Espagne vient d'effectuer l'avant-dernier versement mensuel de 35 millions de pesetas sur le crédit de 350 millions ouvert à la France. Le franc suisse est en légère reprise à 1,09 3/4, contre 1,08 1/2 il y a huit jours.

Les changes sur Londres et New-York sont restés immuables à leur niveau de clôture de la semaine dernière. La livre sterling se traite, sur le marché libre, à 25,97 1/2 et le dollar à 5,45. Les demandes à la Banque de France sont extrêmement réduites et souvent nulles ; le marché s'approvisionne, depuis déjà plusieurs semaines, sans avoir à recourir aux crédits que le Trésor met à sa disposition par l'intermédiaire de l'institut d'émission. La tendance des cours aurait même été plus faible, à de certains moments, s'il ne s'était produit des interventions destinées à les soutenir temporairement. Une tranche de l'emprunt français de 20.000.000 de livres sterling a été émise en Angleterre au prix d'émission de 13 liv. 12 sh. 4 p. par coupure de 500 fr. Ce prix correspond à 70 fr. 80 %, sur la base d'un change de 26 fr. par liv. ster. Le marché de Londres a absorbé, dès le premier jour, ce faible montant et la souscription, qui devait rester ouverte jusqu'au 22 novembre, a été close, en fait, le 15 novembre à onze heures.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait, ces derniers temps, de nouvelles avances aux Alliés : 80 millions de dollars à la France ; 100 millions à l'Italie ; 200 millions à l'Angleterre et 7 millions au nouveau gouvernement tchéco-slovaque. Le total des avances consenties par l'Amérique depuis son entrée en guerre se trouve maintenant porté à 8.119 millions de dollars, dont 3.945 millions à l'Angleterre, 2.445 millions à la France, 1.160 millions à l'Italie ; le surplus se répartit entre la Russie (325 millions), la Belgique (183.500.000), la Serbie, la Grèce, la Roumanie et la Bohême ; cette dernière, depuis son émancipation.

Le change italien clôture le 20 novembre à 85, contre 86 1/4 la veille et 85 1/2 le 13 novembre. La lire s'est maintenue, au cours de la semaine, entre 84 et 86 1/4 ; la semaine précédente elle s'était montrée plus ferme aux environs de 86. Sur le marché de Genève elle est faible et relativement peu traitée à 75,20.

#### Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	22 oct. 1918	28 oct. 1918	4 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
Paris .....	5.194	5.161	5.48 1/2	5.48	5.47 1/2	5.333	5.45 1/2
Londres .....	4.864	4.874	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1) .....	95.23	95.06	" "	" "	" "	" "	" "
Amsterdam .....	40.195	" "	42 1/8	42.3/8	41 1/2	41 1/4	41 3/4

#### Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	22 oct. 1918	28 oct. 1918	4 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
Paris .....	100 fr.	100 97	94 54	94 57	94 74	95 31	95 03
Londres .....	100 liv.	100 19	97 93	97 93	97 93	97 93	97 93
Berlin (1) .....	100 Mk.	99 67	" "	" "	" "	" "	" "
Amsterdam .....	100 fl.	" "	104 80	105 42	104.18	102 62	103 87

#### Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	28 oct. 1918	5 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
<b>Valeurs à vue</b>					
Alexandrie .....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd .....	95 80	" "	" "	" "	" "
Rio-de-Janeiro .....	15 7/8	" "	12 13/16	13 3/4	13 1/4
Valparaiso .....	9 3/4	13 3/8	12 ..	12 3/16	11 7/8
<b>Cable transfert</b>					
Bombay .....	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Calcutta .....	1.3 31/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32	1.6 1/32
Hong-Kong .....	1.10 5/16	3.3 3/4	3.3 3/4	3.2	3.3
Shanghai .....	2.5 3/4	5.1 1/2	5.1 1/2	5 ..	5.1
Buenos-Ayres (or) .....	47 11/16	51 3/4	51 3/8	51 5/16	" "
Montevideo .....	51 3/32	60	" "	59 1/8	" "
Singapour .....	2.3 15/16	2.3 61/64	2.3 1/4	2.4	2.4 11/64
Yokohama .....	2 0 3/8	2.3 3/8	2.3 3/8	2.3 3/16	2.3 3/16

#### Variations du mark à

	8 oct. 1918	15 oct. 1918	22 oct. 1918	28 oct. 1918	6 nov. 1918	12 nov. 1918	19 nov. 1918
<b>New-York (1)</b> (pair : 95 3/8)	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
<b>Amsterdam</b> (pair : 59 3/8)	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
Cours .....	33 575	37 ..	94 85	35 55	33 495	30 80	32 75
Parité .....	56 15	62 43	62 18	59 99	56 40	51 97	55 26
Perte % .....	43 85	37 57	37 89	40 01	43 60	48 08	44 74
<b>Genève</b> (pair : 123 47)							
Cours .....	70 95	78 35	76 ..	76 75	63 ..	65 65	68 60
Parité .....	57 47	63 46	61 56	62 17	55 89	53 99	55 57
Perte .....	42 53	36 54	38 44	37 83	44 11	46 01	44 43

Le change sur Vienne à Genève est coté 36 » c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 65 72 %.

#### Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	21 mai 1918	10 juin 1918	19 juillet 1918	19 août 1918	19 sept. 1918	19 oct. 1918	19 nov. 1918
Cours de l'or .....	77 9	77 9	77 9	76 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent .....	48 7/8	48 7/8	48 13/16	48 13/16	49 1/2	49 1/2	48 3/4
Escompte hors banque .....	3 1/2	3 1/2	3 17/32	3 1/2	3 1/2	3 17/32	3 17/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

## LA SITUATION

Dimanche, la France a célébré magnifiquement le retour de l'Alsace-Lorraine. Paris s'habitue, peu à peu, à fêter la victoire. Le 11 novembre, lors de la proclamation de l'armistice, ce fut de l'enthousiasme spontané, une joie libre et populaire ; le 17, le peuple eut parfaitement conscience de sa dignité, et à sa joie se mêlait une belle émotion. Paris connaît les nuances. Place de la Concorde, entouré de M. Clemenceau et de tous les membres du Gouvernement, ainsi que du maréchal Joffre et des ambassadeurs des puissances alliées, M. Poincaré a prononcé un grand discours, salué des applaudissements les plus enthousiastes, qui se prolongèrent en de chaleureuses ovations.

Et la marche en avant se poursuit. Après la délivrance de Metz, de Colmar, de Saverne, nos troupes s'approchent de Strasbourg et, plus au sud, du Rhin, au milieu de la joie indescriptible du peuple lorrain et alsacien. Le jour même de son entrée à Metz, le général Pétain était nommé maréchal de France.

L'exécution de l'armistice se poursuit également suivant les plans prévus : la reddition de la flotte allemande a commencé et déjà 20 sous-marins sont internés à Harwich. Mais de l'autre côté du Rhin, nos ennemis s'agitent, pour essayer de desserrer quelque peu le baillon que le maréchal Foch a fixé le 11 novembre. Le docteur Solf, au nom du gouvernement d'Ebert, demande l'adoucissement de l'armistice. Voilà le passage essentiel du plaidoyer qu'il vient d'envoyer aux gouvernements américain, anglais, français et italien, par sans fil :

« Les conditions de l'armistice menacent de la façon la plus grave la situation économique sur la rive gauche du Rhin et les rapports de cette dernière avec le territoire allemand sur la rive droite du Rhin. Si, par la voie de l'interprétation et de la réalisation, nous n'arrivons pas à obtenir les éclaircissements les plus étendus dans le sens de l'adoucissement, il est absolument impossible, en raison des rapports étroits, d'un caractère économique, qui existent entre la rive gauche du Rhin et le reste de l'Allemagne, que nous puissions continuer d'exister, et il est presque certain que le développement pacifique qui commence à faire son chemin ici sera de nouveau immédiatement bouleversé.

« Nous nous rapprocherons ainsi plus ou moins de la situation bolchevik, ce qui pourrait devenir dangereux pour les Etats voisins.

« Afin d'y remédier, nous considérons comme étant une nécessité urgente l'adoucissement des conditions de l'armistice et la détermination de leur application pratique. »

Ce grimoire dépeint bien l'esprit allemand. Il y a à peine dix jours que l'armistice est signé et déjà ils chicanent ; ils élèvent la voix, dans l'espoir qu'on leur laissera une plus grande liberté de mouvement et qu'ainsi au cours des discussions de paix ils pourront parler plus fort que les Alliés.

L'ex-kronprinz n'a pas été tué. Il a été transféré dans une île du Zuyderzée, désignée par le gouvernement hollandais. Les Alliés n'ont pas encore pris de décision en ce qui concerne la de-

mande d'extradition du kaiser, recommandée par certains, mais on considère comme acquis que le traitement accordé à Guillaume II par le gouvernement de la Haye est inacceptable au point de vue du droit international.

La légation de Belgique à Washington a fait connaître officiellement l'intention du gouvernement belge de renoncer, à l'avenir, à la garantie de neutralité.

Le voyage en Europe du président a été officiellement annoncé et la date de son départ était fixée au 5 ou 6 décembre. A en croire les bruits qui courent, son séjour en France ne durerait guère plus d'une quinzaine de jours. C'est dire qu'il n'assistera pas de façon permanente au Congrès de la paix. Les délégués aux conférences ne sont pas encore officiellement désignés. On parle de MM. Lansing, ministre des affaires étrangères ; Baker, ministre de la guerre, et Hughes, ministre de l'agriculture.

Actuellement, la Russie passe au second plan. D'après des nouvelles parvenues à Berne, le général Skoropadsky, hetmann d'Ukraine, aurait été renversé. On ignore le nom de son successeur. Des conflits se seraient élevés entre Allemands et Bolcheviks.

## LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

### EXÉCUTION DE L'ARMISTICE

C'est le 17 novembre au soir que les communiqués des Alliés apprirent au monde entier le mouvement en avant des armées françaises, anglaises, belges et américaines en exécution des conditions de l'armistice signé le 11 novembre.

Partout, l'enthousiasme des populations libérées est indescriptible et nos soldats reçoivent l'accueil le plus touchant. Il faut certainement mentionner en premier lieu les belles manifestations des habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui depuis quarante-sept ans attendaient leur retour à la mère-patrie.

Une entrée solennelle a été faite le 17 novembre dans la ville de Mulhouse par le général Hirschauer, commandant la 8<sup>e</sup> armée, en tête de ses troupes ; le même jour, les villes de Colmar, Altkirch et Munster étaient délivrées.

Le général Pétain était promu au grade de maréchal de France le 19 novembre, le jour même où il rentrait dans Metz, accompagné des généraux Fayolle et Buat. Le retour de nos vaillants soldats fut acclamé par toute la population, dont la joie et l'émotion montrent combien la France était toujours chérie.

Le 19 également, le Rhin était atteint depuis la frontière suisse jusqu'à Obernal, au sud-ouest de Strasbourg ; nos alliés américains, après avoir occupé Briey, franchissaient la frontière et pénétraient dans le Luxembourg.

Les souverains belges ne purent rentrer dans Bruxelles comme il avait été décidé ; les Allemands toujours traités à leur parole, minèrent et firent sauter deux des grandes gares de la capitale de la Belgique. C'est à Anvers, le premier port du pays, que revint l'honneur de recevoir les souverains, mercredi dernier.

Le roi George et le prince de Galles ont passé le 20 novembre sur le Forth la revue de la grande flotte britannique, avant que celle-ci se rende dans la mer du Nord pour recevoir les cuirassés et croiseurs allemands venant de Kiel. La reddition de 20 sous-marins était déjà accomplie le même jour et ceux-ci étaient internés à Harwich.

## QUESTIONS DU JOUR

### L'Alsace-Lorraine

#### Problèmes économiques et financiers que son retour à la France soulève

La brutale annexion du 10 mai 1871 transforma nos anciens départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin (moins l'arrondissement de Belfort) et la majeure partie de la Lorraine, en terre d'Empire (*Reichsland*) et leur imposa, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1874, une constitution destinée à les germaniser !

Les régions annexées, comprenant une superficie de 14.522 kilomètres carrés, dont 8.294 pour l'Alsace et 6.228 pour la Lorraine, comptaient alors 1.597.000 habitants. Au dernier recensement, celui de 1910, la population de la terre d'Empire s'élevait à 1.874.014 habitants : 1.218.803 Alsaciens et 655.211 Lorrains.

Nous savions, par de multiples indices, que nos anciens compatriotes, malgré l'action oppressive de l'administration allemande, étaient restés Français de cœur et d'âme. Nous avons aujourd'hui la preuve indéniable qu'ils ont accueilli avec une joie enthousiaste la victoire de la France et de ses alliés et qu'ils attendent, avec une légitime impatience, leur rattachement complet et définitif à la mère-patrie.

Mais ce rattachement soulève un certain nombre de problèmes d'ordre matériel qu'il faut immédiatement étudier et résoudre au mieux des intérêts de la France et de l'Alsace-Lorraine réunies.

\*\*

Le régime économique et financier des deux provinces, soumises depuis quarante-quatre années à la législation monétaire, fiscale, industrielle et commerciale de l'Empire allemand, est, sur une foule de points, très différent du régime français, surtout en raison des circonstances actuelles.

Prenons un premier exemple : En 1874, le gouvernement impérial imposa au *Reichsland*, comme étalon monétaire, le *mark* valant 1 fr. 23 à sa parité légale, à partir de cette époque les impôts, les contrats et les transactions de toute nature furent libellés en *marks* ; or, l'Alsace-Lorraine redevenant terre française comme avant 1871, et le marché français étant désormais son marché national, il est indispensable que le *franc* y remplace immédiatement le *mark* comme unité monétaire, c'est-à-dire comme mesure de la valeur des choses, malgré les difficultés que cette transformation présente.

Nous pensons que le gouvernement français prendra la responsabilité de l'opération dont les conséquences financières seront supportées par l'Allemagne au titre de dommages de guerre. Ce ne sera là qu'un acte de bonne justice, car c'est le gouvernement impérial qui a imposé le *mark* à l'Alsace-Lorraine et c'est lui qui, en provoquant volontairement et avec préméditation la guerre mondiale, est responsable de sa dépréciation.

L'Alsace-Lorraine avait un budget spécial voté chaque année par sa Diète. Le budget ordinaire de 1914 prévoyait 77.929.341 *marks* de dépenses (95 millions 852.670 francs) balancés par une même somme en recettes, sur lesquelles les contributions indirectes et droits de circulation figuraient pour 34.442.000 *marks* et les contributions directes pour 26.515.000 *marks*.

Après la conclusion définitive de la paix, toutes les recettes et toutes les dépenses budgétaires s'ef-

fectueront en francs, mais il sera probablement nécessaire, avant d'adapter complètement l'Alsace-Lorraine au régime fiscal français, d'attendre sa transformation administrative et d'observer une période de transition.

Le résultat de l'exploitation des chemins de fer alsaciens-lorrains ne figuraient point dans les budgets des deux provinces parce que ces chemins de fer appartenaient en propre à l'Empire allemand, qui en percevait le profit net. Ils devront être remis, avec leur matériel fixe et roulant, leurs gares, immeubles, ateliers et stocks d'approvisionnement au gouvernement français, qui en disposera à son gré.

Au 31 mars 1914, le réseau alsacien-lorrain exploité comptait 2.031 kilomètres de lignes à section normale et 80 kilomètres de voies étroites. Dans le budget de prévision de 1914-15, le dernier voté par le Reichstag avant la guerre, les recettes brutes de ce réseau étaient complètes pour 162 millions de *marks* et les dépenses ordinaires, accidentelles et extraordinaires pour 152 millions : soit un excédent de recettes de 10 millions de *marks* environ au profit du budget de l'Empire.

\*\*

Les ressources agricoles de l'Alsace-Lorraine dépassaient, avant la guerre, les besoins de sa population. En effet, en 1913, on y a récolté 12.665.000 quintaux de pommes de terre, 2.380.000 quintaux de blé, 1.087.000 quintaux d'orge, 929.000 quintaux de seigle, 2.100.000 quintaux d'avoine, etc. Le rendement en blé a dépassé 17 quintaux à l'hectare et celui des pommes de terre 139 quintaux, chiffres bien supérieurs à la moyenne française qui n'a été, en 1913, que de 13 quintaux pour le blé et 86 quintaux pour les pommes de terre.

Ajoutons enfin que pendant cette même année la terre d'Alsace-Lorraine a donné 15.950 quintaux de houblon, 487.780 quintaux de tabac et 180.000 hectolitres de vin.

L'industrie cotonnière avait pris en Alsace-Lorraine une importance considérable. La guerre ayant arrêté pendant quatre années consécutives l'importation du coton en rame en Allemagne, à complètement ruiné cette industrie. La paix la relèvera rapidement, car, appartenant désormais au groupe des nations alliées, elle aura sa part de matière première comme l'industrie cotonnière anglaise, américaine ou française. Et l'ouverture du marché français lui sera d'autant plus favorable que pendant plusieurs années ses anciens clients allemands continueront, par la force des choses, à s'adresser à elle.

Mais les questions d'adaptation qui nécessiteront les études les plus approfondies sont celles qui ont trait à la production minière, laquelle a pris, en Alsace-Lorraine, un énorme développement au cours des dernières années.

En 1913, les Allemands ont extrait du territoire annexé 4 millions de tonnes de houille, représentant la dixième partie de la production totale française, et de 20.536.000 tonnes de minerai de fer, alors que l'ensemble des autres mines de fer allemandes n'avait donné à peine, pendant la même année, que 7 millions de tonnes.

En 1913, les bassins miniers de Briey et de Longwy ont, de leur côté, fourni 17.601.000 tonnes de minerai de fer. A partir de novembre 1914, les Allemands ont exploité les deux bassins d'une manière intensive, ce qui leur a permis d'augmenter considérablement leurs fabrications de guerre ; mais cette exploitation, faite hâtivement et sans méthode, nécessitera de coûteux travaux de déblaiement et de réfection des galeries que le gouvernement devra lui-même assurer en harmonisant le régime des concessions accordées dans les deux bassins.

Il en est de même des gisements de potasse découverts dans la Haute-Alsace (arrondissement de

Mulhouse) en 1904, grâce aux recherches de techniciens et de capitalistes français et dont l'exploitation a effectivement commencé en 1910.

Avant cette découverte, le monde entier était, pour les sels potassiques, tributaire des fameuses mines allemandes de Stassfurt (Saxe) ; mais les gisements alsaciens, dont l'importance, d'après les sondages actuels, est évaluée à 300 millions de tonnes de potasse pure, supprimeront ce monopole, surtout si le gouvernement français, revisant les concessions accordées ainsi qu'il en aura le droit, conserve le contrôle de l'exploitation.

La potasse alsacienne, plus encore que les minerais de fer lorrains, peut faciliter le développement des relations commerciales entre les nations alliées au détriment de la potasse allemande, ... à la condition, toutefois, que le régime des sociétés concessionnaires soit approprié aux circonstances.

Telles sont les principales questions d'ordre économique et financier que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France soulève, et qu'il faut résoudre dans le plus bref délai possible.

EDMOND THÉRY.

### La Situation Économique et Financière de l'Allemagne Avant, pendant, après la Guerre

(Suite) (1)

#### VIII. — Les Chemins de fer

Les économistes allemands, qui dressaient l'inventaire de la fortune publique de leur pays, prétendaient volontiers que l'actif des Etats confédérés (chemin de fer, réseau télégraphique, mines, salines, etc.) compensait largement leur dette publique.

C'était exact, il y a douze ou quinze ans, pour quelques petits Etats ; mais ce n'est plus vrai aujourd'hui, car le passif réel de l'Empire, dont tous les Allemands sont responsables, il ne faut pas l'oublier, dépassait déjà de beaucoup, avant la guerre, l'excédent d'actif que les Etats particuliers pouvaient mettre en ligne. Et on peut affirmer que, depuis la guerre, la situation financière de ces Etats est aussi mauvaise que celle de l'Empire, car leurs charges particulières ont considérablement augmenté au moment même où leurs sources de revenus se réduisaient presque à rien.

Prenons l'exemple des chemins de fer : On sait qu'entre 1903 et 1913, le réseau allemand s'est accru de 9.099 kilomètres, mais sur ce total les lignes alsaciennes-lorraines, appartenant en propre à l'Empire, ne figurent que pour 368 kilomètres, ainsi que le tableau suivant l'indique :

Etats propriétaires	1903	1913	Augmentation
	(Kilom. exploités)		
Empire (Alsace-Lorraine)...	1.732	2.100	368
Etat de Prusse.....	32.180	39.080	6.850
Etat de Bavière.....	5.951	8.149	2.198
Etat de Saxe.....	3.083	3.322	239
Etat de Wurtemberg.....	1.904	2.098	194
Autres Etats.....	3.356	3.599	243
Total des Etats.....	48.206	58.298	10.092
Chemins de fer privés..	5.713	4.720	- 993
Total général..... kil.	53.919	63.018	9.099

En 1913, l'Empire possédait, pour sa part, 2.100 kilomètres de voies ferrées, dont son budget de

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 1381, 1382, 1385, 1389 et 1392, des 23, 30 août, 20 septembre, 18 octobre et 8 novembre 1918.

prévision de 1913-1914 escomptait le produit net à 57 millions de francs. Nous trouvons aussi, dans les budgets particuliers des Etats, les éléments nous permettant d'apprécier les bénéfices que chacun d'eux espérait encaisser pendant le même exercice de son exploitation des chemins de fer.

#### Produits nets de l'exploitation des Chemins de fer appartenant aux Etats allemands prévus dans leur budget de 1913-1914

Etats	Recettes brutes	Dépenses totales	Produits nets
(Millions de francs)			
Empire.....	192	135	57
Prusse.....	3.138	2.687	451
Bavière.....	386	382	4
Saxe.....	241	227	14
Wurtemberg.....	200	140	60
Autres Etats....	270	235	35
Totaux.....	4.427	3.806	621

Or, en capitalisant à 4 % les 621 millions de francs de recettes nettes que l'ensemble des Etats allemands a dû réaliser de ce chef en 1913-1914, on obtiendrait pour les 58.298 kilomètres exploités une valeur de 15 milliards 520 millions de francs, soit une moyenne de 266.200 francs par kilomètre.

Les exercices suivants sont loin d'avoir donné les mêmes résultats, car en dehors du trafic militaire — dont les frais sont à la charge du Trésor impérial, c'est-à-dire des Etats responsables, — les transports pour l'industrie et le commerce privés ont considérablement baissé, alors que les dépenses d'exploitation — par suite de la hausse de tous les prix — augmentaient dans une énorme proportion.

Il est donc permis de supposer que la valeur des chemins de fer allemands, qui n'était que peu de chose, avant la guerre, au regard du montant des dettes de l'Empire et des Etats particuliers, est devenue une quantité presque négligeable en face des engagements énormes que le Trésor impérial a déjà contractés depuis le 1<sup>er</sup> août 1914, et surtout de ceux qu'il sera encore obligé de prendre d'ici la fin des hostilités.

\*\*

Dès le deuxième semestre de 1916, les Allemands, malgré leur science tant prônée de l'organisation, ont commencé à subir la crise des transports qui n'a fait que s'accroître depuis lors.

Par suite des réquisitions des autorités militaires allemandes, le manque de wagons se fit fortement sentir pour les besoins du commerce, et en novembre 1916, la Direction des Chemins de fer de Prusse ne trouvait, comme seul remède, que d'activer les déchargements qui devaient rendre ainsi disponible un plus grand nombre de véhicules et de faire appel, pour conjurer la crise, aux écoliers.

Les résultats ne répondirent point aux espérances et c'est pourquoi, dès les premiers jours de 1917, le gouvernement allemand décida de créer une direction générale unique pour tous les chemins de fer allemands. On vient de voir, en effet, qu'avant la guerre il existait, dans les différents Etats fédérés, des administrations de chemins de fer autonomes.

Cette main-mise sur tous les réseaux de chemins de fer allemands n'amena aucune amélioration sensible et ne fit qu'accroître les dissentiments entre les différents centres producteurs. Une idée du manque de matériel nous est donnée par un communiqué de l'« Office Impérial des Céréales » de janvier 1917 qui prévenait le public allemand que la pénurie de wagons allait persister pendant les mois à venir et qu'elle s'aggraverait en mars

lors des expéditions des stocks de céréales dont les prix maxima expiraient à cette époque.

En février, les journaux allemands publièrent un avis officiel annonçant que le trafic des voyageurs allait être réduit au minimum sur tous les réseaux en vue de parer à la crise du matériel. La crise était très grave par sa répercussion sur la marche des entreprises métallurgiques. Deux hauts fourneaux, de la Société Bulbach-Eich-Dudelange, furent éteints par suite de l'absence des arrivages de coke.

En juin 1917, la *Gazette de Francfort* expliquait les difficultés de l'exploitation par les multiples raisons suivantes :

Il y a d'abord la loi sur le service civil qui a imposé aux chemins de fer un nouvel effort. Le transport des hommes, des marchandises et des munitions a énormément augmenté du fait de cette loi, tandis que l'effectif du personnel était réduit.

D'autre part, une grande quantité de wagons et de locomotives a dû être envoyée dans les territoires envahis et spécialement, paraît-il, dans les Balkans. De même, la réquisition de nombreux chevaux et tracteurs pour les services de l'armée a encore accentué le ralentissement des opérations de chargement et de déchargement des wagons, et il en est résulté une grande congestion des stations et des lignes. Un autre facteur digne d'être mentionné, est que les métaux dits de remplacement, fort utilisés depuis la guerre dans le matériel des chemins de fer comme partout, n'ont pu tous résister aux intempéries des saisons et en particulier de cet hiver.

Les dépenses relatives à l'entretien et au renouvellement du matériel roulant qui, avant la guerre, s'élevaient à 236 millions de marks, ont atteint 268 millions en 1914, 269 millions en 1915, 307 millions en 1916 et sont évaluées à 429 millions pour 1917. En 1914, l'administration des chemins de fer prussiens dut acquérir 1.260 nouvelles locomotives, 1.711 en 1915, 1.658 en 1916 et elle en a commandé 1.854 pour 1917, en même temps que 21.000 wagons.

Au cours de l'année 1918, la crise n'a fait que s'accroître. Le 13 janvier, l'administration des chemins de fer prussiens a décidé de diminuer encore la circulation des trains de voyageurs. Le public était invité à renoncer à tout voyage inutile. Mais c'étaient surtout les exploitations industrielles qui souffraient continuellement des arrêts dans l'arrivée des matières premières et du combustible. Dans la région des mines de fer de Siegen et de Nassau, qui sont situées loin de tout charbonnage, l'irrégularité des arrivages de combustible oblige sans cesse d'arrêter l'exploitation des aciéries et des tréfileries. De même, l'importation des produits demi-ouvrés, qui viennent des usines de la Saar et de la vallée de la Moselle, est sans cesse entravée. Ces usines, elles aussi, ne produisent que très irrégulièrement, faute de combustible. « Aussi, le rendement de l'industrie du pays de Siegen est-il tombé fort bas », déclarait, en matière de commentaire la *Gazette du Rhin et de Westphalie*.

L'occupation d'une partie du territoire russe a fait surgir de nouvelles difficultés que résumait ainsi la *Gazette de Cologne* en janvier dernier :

« Pour juger équitablement la situation, il ne faut jamais perdre de vue les efforts que les événements de la guerre ont exigés des chemins de fer. Nous avons eu à exploiter en Belgique environ 5.000 kilomètres, en Pologne à peu près autant, en Courlande et en Lithuanie 4.500 kilomètres. Le territoire occupé en Roumanie et plus récemment l'avance en Italie ont également mis nos chemins de fer à forte contribution. Cette contribution de nos chemins de fer par les territoires envahis a été d'autant plus ressentie que les quantités de locomotives et de wagons que nous y avons trouvées ont été relativement faibles. »

Disons enfin qu'au début de 1917, les administrations des chemins de fer allemands décidèrent, devant le renchérissement continu de toutes leurs dépenses d'exploitation, à procéder au relèvement de leurs tarifs. Furent votés successivement l'augmentation des impôts sur les documents de transports, le relèvement des tarifs exceptionnels, celui des frais accessoires, les impôts sur les transports, allant de 7 à 16 % suivant la classe, le relèvement des tarifs des expéditions partielles, les surtaxes-voyageurs pour trains express, le relèvement de 100 % des tarifs bagages, etc., toutes mesures destinées à atténuer le déficit des réseaux allemands.

(A suivre.) EDMOND THÉRY.

## Révolutions et Abdications

(Suite)

### En Allemagne.

Malgré les nombreux télégrammes publiés par les grands quotidiens sur la situation intérieure de l'Allemagne, il est vraiment difficile de se faire une idée cohérente des événements qui se déroulent depuis une dizaine de jours de l'autre côté du Rhin. Est-ce la fin des multiples anachronismes parmi lesquels le peuple allemand s'est complu jusqu'à présent, ou seulement une mascarade destinée à donner le change aux puissances de l'Entente et aux Etats-Unis, un essai de démocratisation de la façade politique allemande dans le but de tempérer les demandes des alliés au jour de la paix ou même dans celui de les désunir.

Nos ennemis qui n'avaient jamais pris au sérieux la politique du gouvernement de Washington, clament maintenant à la face du monde entier que le rédempteur de l'Allemagne doit être le président Wilson. C'est à lui qu'ils se sont adressés d'abord pour l'armistice, c'est à lui qu'ils s'adressent encore aujourd'hui pour demander la paix immédiate ou un envoi de vivres destiné à conjurer la sévère disette qui sévit chez eux. Ces appels n'ont d'autre but que de susciter un sentiment de division, de désunion, entre les Alliés et les Etats-Unis. A Washington on ne s'est pas laissé prendre à ce piège grossier, et le secrétaire d'Etat Lansing vient de répondre au ministre des affaires étrangères allemand, Dr Solf, qu'il ne devait pas seulement s'adresser aux Etats-Unis, mais plutôt à tous les gouvernements alliés. C'était la seule réponse qui convenait, comme c'était à Foch de dicter les conditions de l'armistice.

Ce qui fait croire à une mascarade, à un camouflage, destiné à tromper l'Entente, ce sont les informations de Berlin qui montrent que les dirigeants actuels de l'Allemagne, sous la conduite d'Ebert, cherchent à se donner l'apparence d'un gouvernement quasi-bolchevik, tout en s'efforçant de maintenir les institutions et même les hommes de l'ancien régime. Le Gouvernement du chancelier Ebert, qui, comme celui de Lénine, est intitulé « Conseil des Commissaires du peuple » se compose ainsi :

M. Ebert (sozialdemokrater majoritaire) : questions intérieures et militaires; M. Haase (minoritaire) : affaires étrangères et colonies; M. Dittmann (minoritaire) : démobilisation, justice et hygiène; M. Landsberg (majoritaire) : service de presse et d'information; M. Barth (minoritaire) : questions sociales.

Il est intéressant de remarquer que dans cette liste les majoritaires se sont réservés, à l'intérieur, la guerre et l'action sur l'opinion publique, c'est-à-dire les rouages essentiels du Gouvernement. Par contre, le minoritaire Haase, que ses attributions coloniales n'occupent pas beaucoup, pourra employer son activité à donner une façade socialiste à la politique extérieure de l'Allemagne. Le Gouvernement d'Ebert va s'efforcer de trouver dans les mas-

ses rurales un contre-poids qui équilibrerait les tendances révolutionnaires des masses ouvrières. Il a lancé un appel aux paysans pour les inviter à former immédiatement des conseils.

De plus, M. Ebert et ses quatre collègues socialistes ont groupé autour d'eux les collaborateurs suivants :

Affaires étrangères : M. Solf (secrétaire d'Etat aux Colonies depuis 1911 et aux Affaires étrangères depuis le début d'octobre dernier). Finances : M. Schiffer (député national libéral de Magdebourg, a fait sa carrière dans les tribunaux administratifs de Prusse). Economie publique de l'Empire : M. Auguste Müller (socialiste majoritaire, organisateur de coopératives, appelé à faire partie du gouvernement dès 1917). Démobilisation économique : lieutenant-colonel Koeth (ancien chef du service impérial des matières premières nécessaires à la guerre). Ravitaillement : M. Wurm (il s'agit apparemment du député socialiste de Gera, qui s'est fait connaître comme publiciste). Travail : M. Bauer (député socialiste majoritaire de Breslau, spécialiste des questions d'assurances ouvrières). Guerre : général Scheuch (appelé à ce poste par le prince Max de Bade). Marine : l'amiral von Mann (même observation). Justice : docteur Krauss. Postes : M. Ruedlin.

Sont en outre adjoints aux secrétaires d'Etat : aux Affaires étrangères, M. David (député socialiste majoritaire de Mayence, nommé sous-secrétaire d'Etat par le prince Max de Bade); au Ravitaillement, M. Schmidt (il s'agit apparemment du député socialiste de Berlin); au Travail, M. Giesberts (un des chefs du mouvement ouvrier catholique, nommé sous-secrétaire d'Etat par le prince Max de Bade). Enfin, un certain nombre de « socialistes », pour la plupart minoritaires, semble-t-il, ont été adjoints aux secrétaires d'Etat avec le titre de conseillers.

En résumé, à l'intérieur, maintien de l'ordre et de la discipline et, à l'extérieur, protestations opportunistes de principes révolutionnaires et démocratiques. La façade bolcheviste masquant une évolution dont on ne peut pas dire que ce soit une révolution. Et tout cela pour produire manifestement une impression favorable sur les partis avancés d'Angleterre et de France et surtout sur le président Wilson.

Le lendemain de sa constitution, 14 novembre, le nouveau gouvernement a publié son programme, qui met en vigueur de nombreuses modifications à tendances démocratiques et libérales dans la vie économique et politique. La proclamation annonce ce qui suit à cet égard :

- 1° L'état de siège est levé ;
- 2° Aucune limitation n'est apportée aux droits d'association et d'assurance, même pour les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat ;
- 3° Il n'y a plus de censure ; la censure théâtrale est supprimée ;
- 4° Liberté d'expression et d'opinion verbale et par écrit ;
- 5° Garantie du libre exercice des cultes. Personne ne peut être contraint à des actes religieux ;
- 6° Amnistie pour tous les délits politiques, annulation des poursuites pendantes à l'égard d'actes de ce genre ;
- 7° Annulation de la loi relative au service auxiliaire national, à l'exception de la stipulation relative à l'aplanissement des conflits ;
- 8° Les règlements pour les domestiques sont abrogés ainsi que les conditions d'exception concernant les travailleurs agricoles ;
- 9° Remise en vigueur des dispositions assurant la protection des travailleurs, suspendues au début de la guerre.

Il sera publié sous peu d'autres ordonnances sociales.

Pour le 1<sup>er</sup> janvier au plus tard on mettra en vigueur la journée de travail de huit heures au maximum.

Le gouvernement fera tout son possible pour assurer au travail des conditions suffisantes.

On met au point une ordonnance relative aux secours pour les chômeurs. Elle répartit la charge entre l'Etat et les communes.

La proclamation promet des mesures immédiates pour lutter contre la crise des logements ; pour assurer la réglementation du ravitaillement populaire ; pour maintenir l'ordre dans la production ; pour protéger la propriété contre les empiétements dans la vie privée et pour assurer la sécurité des personnes.

Pour tous les corps publics (municipalités, conseils provinciaux), il est ordonné de procéder à un suffrage universel, direct, secret, sur la base de la représentation proportionnelle pour les personnes des deux sexes âgées de 20 ans au moins. Ce mode de suffrage est aussi valable pour l'élection de la future Constituante.

A cette proclamation et aux promesses qu'elle renferme il faut opposer le maintien des institutions et administrations impériales et que la « république prussienne conserve l'administration royale ». Des fonctionnaires royaux et impériaux, posant les bases d'une évolution démocratique et préparant des élections sincères et loyales pour le bien du peuple souverain, voilà qui ne peut se voir qu'en Allemagne, où le maquillage est industrie nationale. D'ailleurs Hindenburg est toujours grand-maître des troupes. Cela suffit à montrer sous son vrai jour la soi-disant révolution allemande.

\* \*

Pendant ce temps les abdications continuent : on peut dire qu'à la tête des 26 états particuliers qui composaient l'Empire Allemand il ne reste plus aucun de ses seigneurs moyennageux, véritable anachronisme des temps modernes. Leur fuite a été suivie de celle de grands personnages, à la tête desquels figurent le frère de l'Empereur, Henri de Prusse, et l'Amiral Tirpitz.

La question de Guillaume II semblait résolue; il paraît qu'il y aurait eu seulement effacement et non abdications. C'est un article de Max de Bade paru dans les « Annales Prussiennes » qui a soulevé ce point. Il est à remarquer qu'à l'heure actuelle on ne connaît pas encore le document que Guillaume II aurait signé.

Il y a là, on le voit, une situation qu'il faut au plus tôt éclaircir. C'est à la fois le devoir de la Hollande et des dirigeants de l'Etat allemand. Il est impossible à un Etat neutre, comme la Hollande, de donner asile à un souverain et à des princes héritiers dont la situation n'est pas déterminée par des actes authentiques et publics.

D'ailleurs, dans les milieux politiques londoniens, on assure que les gouvernements de l'Entente demanderont très prochainement au gouvernement néerlandais l'extradition de l'ex-kaiser. Les fanfaronnades auxquelles se livre actuellement Guillaume et les manifestations déplacées dont il est l'objet de la part de certains éléments germanophiles de Hollande ont convaincu les Alliés de la nécessité de l'éloigner d'un pays aussi proche de l'Allemagne et aussi propice à une agitation dangereuse.

On sait que l'ancien empereur a été condamné à mort, par défaut, par plusieurs tribunaux britanniques. On ne pense généralement pas que Guillaume sera personnellement soumis à un nouveau jugement, mais on croit qu'une fois extradé, il sera placé, sous bonne garde, dans une résidence offrant toutes les garanties et permettant la plus stricte surveillance. Il est probable que les puissances

ces de l'Entente se souviendront de la conduite du gouvernement allemand à l'égard de Napoléon III après le désastre de Sedan, et agiront avec la même rigueur.

Ce ne sera que justice !

### En Autriche.

Alors qu'en Allemagne l'ordre règne apparemment, en Autriche c'est le chaos, le désordre, l'anarchie. A Vienne, à la suite de troubles, la *Nouvelle Presse Libre* a exhorté la population à créer une république socialiste sur le modèle allemand ; ce fait montre bien la différence des deux effondrements.

Les différences nationalités poursuivent leurs efforts pour se constituer aussi régulièrement que les événements le permettent. Le Conseil National de l'Etat allemand d'Autriche a adopté un projet de loi déclarant que l'Autriche allemande est une république. Dans le projet de constitution qui a été présenté le 13 novembre et adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale, l'article 2 porte :

« L'Autriche allemande constitue une partie intégrante de la République allemande. Des lois spéciales règlent la participation de l'Autriche allemande à la législation et à l'administration de la République allemande et l'extension de la validité des lois et des institutions de la République allemande à l'Autriche allemande. »

C'est donc l'union des Allemands d'Autriche à la République allemande. Pour prix de leur rattachement les Austro-Allemands demandent simplement de recevoir la faculté de prendre part aux travaux de la République allemande dans toutes les questions relatives aux négociations de paix. Victor Adler, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au Conseil d'Etat allemand d'Autriche est mort le 11 novembre, à Vienne. Il avait été placé là avec l'appui de la Wilhelmstrasse, dont il était le serviteur dévoué.

La fin des Habsbourgs a été proclamée officiellement en Hongrie. Voici le texte de la lettre autographe de renonciation signée du roi Charles, et datée d'Eckartsau le 13 novembre :

« Depuis que je suis monté sur le trône, je me suis constamment efforcé de délivrer le plus tôt possible mes peuples des horreurs de la guerre, à la déclaration de laquelle je n'ai eu aucune part. Je ne veux pas que ma personne soit un obstacle au développement de la nation hongroise, pour laquelle je suis pénétré du même amour invariable. En conséquence, je renonce à prendre n'importe quelle part à la direction des affaires de l'Etat et je reconnais d'avance toutes les décisions par lesquelles la Hongrie fixera la forme future de l'Etat. »

Les conséquences de cet acte ne se sont pas fait attendre. La république hongroise a été proclamée à Budapest par le comte Karolyi. Le Conseil National s'est déclaré dissous et a remis tous ses pouvoirs, jusqu'à la convocation de la Constituante au cabinet Karolyi.

Les nouvelles les plus contradictoires parviennent de Pologne. Les troupes allemandes auraient été désarmées et immédiatement dirigées sur l'ancienne frontière. De plus, la république polonaise, proclamée à Lublin, aurait été reconnue par de nombreux districts et la majorité de la population aurait prêté serment à la nouvelle Constitution.

Le 14 novembre, l'Assemblée nationale tchécoslovaque s'est réunie pour la première fois à Prague ; elle a procédé à l'élection du président de la République, qui est le professeur Masaryk. Le ministère est composé de membres de tous les partis et constitue un gouvernement de concentration nationale.

C'est donc un essai vers l'ordre dans tout un chaos. Les vicissitudes de ces nouveaux gouverne-

ments sont loin d'être terminées et on ne peut en aucune manière prévoir ce qui pourra sortir de la dislocation de l'ancienne monarchie dualiste.

Georges BOURGAREL.

### L'Exécution de l'Armistice

#### Pétain, Maréchal de France

Après avoir été à la peine, les troupes françaises sont à l'honneur. Aux termes des conditions de l'armistice, la marche en avant se poursuit chaque jour, sans autre incident que les manifestations de joie des populations civiles.

Le 19 novembre, à 14 heures, les troupes françaises sont entrées solennellement dans Metz au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Un défilé a eu lieu sur l'esplanade, devant le maréchal Pétain, assisté du général Fayolle, commandant un groupe d'armées, et le général Buat, major général. Un accident de cheval, sans gravité, empêcha le général Mangin d'être présent.

Après le défilé, le maréchal Pétain, à la tête de son état-major, s'est rendu au milieu des acclamations à l'hôtel de ville où il a été reçu par M. Yung, premier adjoint, les représentants de la municipalité et les sociétés locales.

L'installation de M. Mirman, commissaire de la République, a eu lieu après à la préfecture, où l'attendait le général de Maud'huy, gouverneur de Metz.

La proclamation suivante du général Mangin, commandant la 10<sup>e</sup> armée, a été placardée sur les murs de Metz :

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

#### Lorrains,

*Mes chers compatriotes, enfin l'heure a sonné de la délivrance que vous attendiez depuis quarante-sept ans, avec une fidélité qui a fait l'admiration du monde.*

*Battus sur tous les champs de bataille de la mer du Nord aux Vosges, après avoir perdu en quatre mois plus de 400.000 prisonniers et plus de 5.000 canons, les armées allemandes ont dû implorer un armistice qui est une capitulation complète.*

*La terre délivrée du militarisme prussien, le colosse de l'empire allemand s'écroule dans l'anarchie.*

*Vous êtes affranchis pour toujours du joug de l'étranger.*

*Le régime d'oppression et de vexations que vous avez subi pendant un demi-siècle est aboli à jamais.*

*L'armée de la République apporte sur le sol lorrain la liberté et la justice.*

*Vos familles, vos biens seront protégés, vos institutions, vos traditions seront respectées.*

*Qu'ils n'aient aucune crainte, ceux qui par nécessité ont dû se courber malgré eux sous le joug allemand.*

*La France dont vous avez été la rançon ouvre largement ses bras à tous ses enfants retrouvés, ceux qu'elle aime le mieux sont ceux qui ont le plus souffert.*

*Vive la France !*

Le général commandant l'armée,  
MANGIN.

A la même heure s'effectuait l'entrée de nos troupes à Saverne, sous le commandement du général Gérard, au milieu d'un grand enthousiasme. En Alsace, nos soldats ont reçu le même accueil émouvant dans la fidèle ville de Colmar.

Au moment même de son entrée à Metz, le général Pétain était élevé à la dignité de maréchal de France.

Le nouveau maréchal est né à Cauchy-la-Tour (Pas-de-Calais), le 24 avril 1856. Colonel au début de la guerre, son avancement fut prodigieusement rapide, car son action victorieuse se fit sentir dans la plupart des grandes opérations de cette guerre : Artois, Champagne, Verdun ! Général de brigade le 30 août 1914, il commanda en cette qualité à la Marne. Pendant quelques jours seulement il exerça le commandement intérimaire d'une division et fut, le 14 septembre 1914, nommé divisionnaire à titre temporaire. Commandant de corps d'armée le 23 octobre 1914, général de division à titre définitif le 20 avril 1915, il prit part, à la tête d'un corps d'armée, à l'offensive d'Artois du 9 mai 1915. En juin de la même année, il prenait le commandement d'une armée. Son rôle à Verdun où « il sut rétablir une situation délicate et inspirer confiance à tous : On les aura ! » est présent à toutes les mémoires. Ce rôle fut celui d'un grand chef. Il fut chef d'état-major général jusqu'au 16 mai 1917, époque à laquelle il prit le commandement des armées du Nord et du Nord-Est, succédant au général Nivelle.

Le général Pétain a reçu en août 1918 la médaille militaire avec la citation suivante :

« PÉTAÏN (Henri-Philippe-Bénoni-Omer-Joseph), général de division, commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est. »

« Au cours de cette guerre, dans les différents commandements qu'il a exercés : brigade, division, corps d'armée, armée, groupe d'armées, armée française, a toujours fait preuve des plus belles qualités morales et techniques. Soldat dans l'âme. N'a cessé de donner des preuves éclatantes du plus pur esprit de devoir et de la plus haute abnégation. A su toujours maintenir, dans les armées placées sous ses ordres, une discipline ferme et bienveillante ; a soutenu au suprême degré leur moral et exalté leur confiance. Vient de s'acquiescer des titres impérissables à la reconnaissance nationale, en brisant la ruée allemande et en la refoulant victorieusement. (Croix de guerre.) »

Toute l'armée, tout le pays ont applaudi à la décision prise par le Conseil des ministres, sur la proposition du président du Conseil, ministre de la Guerre, Clemenceau.

Disons enfin, qu'à l'occasion de la victoire, le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, a transmis du grand quartier général, le 12 novembre 1918, la belle et vibrante proclamation suivante :

*Officiers, sous-officiers, soldats  
des armées alliées,*

*Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit.*

*Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde.*

*Soyez fiers !*

*D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux.*

*La postérité vous garde sa reconnaissance.*

FOCH.

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

**Un record.** — Le placement des Bons de la Défense nationale en octobre. — Le produit du placement des Bons de la Défense Nationale net de tous

remboursements et renouvellements, s'est élevé pour la seconde quinzaine d'octobre à 1.258 millions. Le total, pour l'ensemble du mois, ressort ainsi à 2.730 millions, laissant bien loin derrière lui les résultats de tous les mois précédents.

### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	14 novemb. 1918	21 novemb. 1918
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse .....	3.410.780.909	3.415.151.549
à l'Etranger .....	2.037.108.485	2.037.108.485
Or .....	5.447.889.394	5.452.260.034
Argent .....	318.847.446	318.949.896
	5.766.736.840	5.771.209.930
Avoir en compte à la Trésorerie des Etats-Unis .....	1.036.000.000	1.036.000.000
Disponibilités à l'étranger .....	1.434.652.434	1.432.638.729
Effets échus hier à recevoir à ce jour .....	6.978.807	3.719.488
Portefeuille Paris ( Effets Paris..... Effets Etranger..... Effets du Trésor..... )	352.509.181 31.431.189 323.064	352.235.254 11.991.741 353.818
Portefeuilles des succursales .....	417.438.508	394.151.006
Effets prorogés } Paris..... succursales.....	460.123.220 590.002.387	459.206.241 586.003.245
Avances sur lingots à Paris .....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales .....		
Avances sur titres à Paris .....	211.281.758	215.451.938
Avances sur titres dans les succursales .....	641.266.210	630.861.863
Avances à l'Etat .....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914) .....	18.800.000.000	18.800.000.000
Avances temporaires au Trésor public Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers .....		
Rentes de la Réserve .....	3.500.000.000	3.500.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques) .....	10.000.000	10.000.000
Rentes disponibles .....	2.980.750	2.980.750
Rentes immobilisées .....	99.747.908	99.747.908
Hôtel et mobilier de la Banque .....	100.000.000	100.000.000
Immeubles des succursales .....	4.000.000	4.000.000
Depenses d'administration de la Banque et des succursales .....	42.423.411	42.427.411
Emploi de la réserve spéciale .....	22.561.298	23.428.976
Divers .....	8.407.137	8.407.137
	1.418.134.612	1.480.282.855
Total .....	35.169.872.700	34.738.012.289
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque .....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital .....	8.450.697	8.450.697
Réserves ) Loi du 17 mai 1894..... Ex-banques départementales..... Loi du 9 juin 1857.....	10.000.000 2.980.750 9.125.000	10.000.000 2.980.750 9.125.000
Réserve immobilière de la Banque .....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale .....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation .....	30.570.709.575	30.191.584.565
Arrangements de valeurs déposées .....	53.324.474	67.097.565
Billets à ordre et récépissés .....	3.152.274	2.550.327
Compte courant du Trésor (*) .....	296.831.791	274.495.722
Comptes courants de Paris .....	1.442.503.621	1.509.486.322
Comptes courants dans les succursales .....	1.475.602.875	1.455.163.998
Dividendes à payer .....	5.687.615	5.011.110
Escompte et intérêts divers .....	94.122.189	95.396.744
Réserve de la réserve spéciale .....	9.017.455	9.017.455
Divers .....	993.456.956	902.254.586
Total .....	35.169.872.720	34.738.012.289

(\*) Réserve faite des résultats généraux des versements à l'emprunt 4 0/0 de la Défense nationale que le Trésor centralise directement jusqu'à la clôture de la Souscription.

### Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	25 nov. 1915	16 nov. 1916	22 nov. 1917	21 nov. 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation .....	6.683.2	14.278.4	15.952.4	22.414.5	30.191.6
Encaisse or .....	4.141.3	4.805.1	5.036.1	5.331.5	5.452.3
— argent .....	625.3	361.5	316.2	248.5	318.9
Portefeuille .....	2.444.2	2.464.0	1.984.7	1.877.6	1.807.7
Avances aux partic. — à l'Etat .....	743.8 300.0	571.6 7.000.0	1.659.8 6.700.0	1.143.2 12.750.0	859.2 18.500.0
Compt. cour. Trésor — partic. ....	382.6 947.6	42.8 2.671.1	86.2 2.852.4	52.6 2.801.3	274.5 2.964.6
Taux d'escompte .....	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Facilités aux porteurs de rentes françaises pour le paiement des droits de succession. — Le 15 novembre a été promulguée la loi concédant des facilités de paiement aux redevables de droits de successions. Aux termes de cette loi, les héritiers, légataires ou donataires, qui remettent en garantie de droits différés, des titres de rentes sur

l'Etat ou des obligations de la Défense nationale pour une valeur au moins égale au montant de ces droits, sont dispensés de tout versement semestriel et peuvent différer le paiement de la totalité ou de partie de l'impôt à leur charge pendant cinq ans au maximum à compter de l'ouverture de la succession, quelle que soit la quotité de cet impôt par rapport au montant des parts nettes.

De plus, le ministre des Finances vient, en raison de l'élévation des tarifs actuels, en vue de faciliter l'acquittement des droits de mutation par décès, de prendre une nouvelle mesure en faveur des héritiers qui recueillent une succession dont l'actif comprend des Bons de la Défense nationale. Il a fait signer un décret, paru au *Journal officiel* du 16 novembre ayant pour objet d'autoriser l'acquittement des droits au moyen de Bons de la Défense nationale non échus, à la seule condition que les Bons versés aient été émis antérieurement au décès du *de cuius*. Ces Bons ne seront repris que pour leur valeur à la date du paiement des droits, c'est-à-dire déduction faite des intérêts restant à courir jusqu'au jour de leur échéance.

**Le recouvrement des impôts.** — Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé en octobre dernier à 547.334.500 fr., chiffre inférieur de 116.845.300 fr. aux évaluations établies pour le même mois, il présente, par rapport aux résultats du mois d'octobre 1917 une augmentation de 92.422.200 fr., soit 20 %. Pendant la dernière période correspondante d'avant-guerre, on avait recueilli 596.129.700 fr., soit 151.204.800 fr. ou 38 % de moins.

Les impôts intérieurs de consommation ont rapporté, compte tenu des perceptions effectuées par la douane en matière de sels, de sucres et de denrées coloniales, 185.639.000 fr. avec 41.356.000 fr. en plus.

Les recettes opérées par l'Administration de l'Enregistrement marquent une progression de 27,5 % sur l'année dernière. Ce résultat favorable est dû tant aux plus-values spontanées procurées par les taxes préexistantes (notamment les droits sur les transactions immobilières et sur les ventes de fonds de commerce qu'aux mesures fiscales adoptées depuis la fin de 1917.)

**Pour la reconstitution de notre flotte marchande.** — Un important accord franco-anglais relatif au tonnage vient d'être conclu.

Le cabinet de guerre britannique vient de sanctionner les propositions qui lui ont été présentées par le Shipping Controller sur la demande du gouvernement français, en vue de la cession à la France d'un tonnage important de navires neufs construits ou en cours de construction sur les chantiers navals anglais.

Ce projet, établi à la suite de négociations poursuivies depuis janvier 1918 entre M. Clémentel et sir Joseph Maclay, comporte la cession de 500.000 tonnes de jauge brute, livrables un tiers dès la fin des hostilités, un tiers dans le courant de la première année et le dernier tiers dans le courant de la deuxième année.

On appréciera l'importance du résultat ainsi obtenu si l'on considère que ce tonnage n'est pas inférieur à 35 % du tonnage flottant actuellement sous pavillon français.

En notifiant à M. Clémentel l'heureux aboutissement de longues négociations poursuivies depuis un an, le Shipping Controller se félicite que cet accord soit conclu sous les heureux auspices de la victoire et qu'il soit « conforme au nouvel esprit de coopération alliée dont nous avons vu la force croître de mois en mois, à mesure que s'accumulaient les difficultés nouvelles, qu'il a permis de surmonter. « Cet esprit qui persistera, dit sir Joseph Maclay, « bien au delà de la conclusion d'une paix victo-

rieuse, sera pour la civilisation tout entière, fertile en leçons de la plus haute valeur ».

Voilà donc un grand pas de fait dans la voie de la reconstitution de notre flotte de commerce. Il est probable que les Etats-Unis, où les constructions de marine marchande prennent chaque jour un essor plus considérable, nous fourniront à leur tour un appoint important en vue du remplacement de notre tonnage perdu. D'autre part, M. Bouisson, commissaire des transports maritimes, a déclaré à un de nos confrères que « toutes les dispositions étaient prises pour assurer en France la construction de 3 millions de tonnes en cinq ans ». Il ajouta qu'à cet effet, un projet de loi sera bientôt déposé, portant ouverture, sur un compte spécial, d'un crédit de deux milliards de francs.

Au point de vue de la durée de la réquisition de la flotte, nous prenons acte des déclarations suivantes de M. Bouisson :

« La réquisition était nécessaire au point de vue interallié, car l'Angleterre refusait de mettre du tonnage nouveau à notre disposition aussi longtemps que nous nous serions opposés à cette contrainte. La réquisition était nécessaire au point de vue militaire car c'est elle qui nous a permis de recruter le tonnage nécessaire à la mise en œuvre de l'offensive d'Orient dont les répercussions ont été si considérables. La réquisition doit cesser au plus tard six mois après la cessation des hostilités, mais rien ne me défend d'en libérer par anticipation aussitôt que cela sera possible, un certain nombre de lignes. »

**La réparation des dommages de guerre.** — On sait que la discussion de la loi sur la réparation des dommages de guerre a été ajournée de quelques jours à la Chambre, pour permettre à la Commission de rechercher un texte transactionnel entre le Sénat et la Chambre. La Commission s'est réunie dans ce but au Palais-Bourbon. On sait que le point principal du litige entre les deux Assemblées est celui du remploi obligatoire prescrit par la Chambre et repoussé par le Sénat.

La Commission de la Chambre s'est arrêtée le 15 novembre au système suivant :

Elle propose d'accorder le paiement intégral pour le remploi complet ; de payer, pour ceux qui ne reconstruiraient pas complètement leurs biens, les dommages sur la valeur au moment de la déclaration de guerre ; et enfin, de payer l'indemnité à ceux qui l'utiliseraient autrement, en rentes 3 % au pair, inaliénables pendant dix ans.

**Pour faciliter la transition.** — La transformation des usines de guerre. — M. Loucheur, ministre de l'Armement, a été entendu à la Chambre par la Commission de l'armée sur la question de la transformation du travail dans les usines de guerre, rendue nécessaire par la cessation des hostilités. Il a indiqué qu'un service est d'ores et déjà créé, qui est spécialement chargé de résoudre rapidement toutes les questions posées par cette réorganisation ; que, d'autre part, des mesures sont dès maintenant prises pour qu'il y ait le moins de chômage possible et pour que les ouvriers et ouvrières français soient tous assurés d'avoir du travail avant les ouvriers étrangers et les prisonniers.

Pour les fabrications nouvelles, le ministre continuera à fournir aux industriels le combustible, les bois et les métaux utiles dans des conditions meilleures que dans le passé. Le contingent des matières premières pour les fabrications de paix a dès à présent été fortement relevé. Dès maintenant également on réalise l'adaptation relativement facile des industries du bois et de la grosse métallurgie aux productions de paix. Pour la mécanique moyenne, le problème est plus difficile à résoudre ; mais plusieurs adaptations possibles sont en cours d'exécution. La fabrication du ma-

tériel de guerre cessera ainsi progressivement, en tenant compte des besoins militaires et des disponibilités en main-d'œuvre.

#### GRANDE-BRETAGNE

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 13 novembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		92 328 000
Dette de l'Etat.....	11.015 100	
Autres garanties.....	7.434 900	
Or monnayé et en lingots.....	73 878 000	
		92 328 000
Département de Banque		
Capital social.....	14.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	30 009.000	
Dépôts divers.....	138.704.000	
Traites à sept jours et diverses.....	8.000	
Solde en excédent.....	3 182.000	
		186.455 000
Garanties en valeurs d'Etat.....	58 596.000	
Au res garanties.....	99.761.000	
Billets en réserve.....	27.391.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	707 000	
		186 455 000

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622.36	105.68.249	76.393.9	9.967.20	40	5,6 %	
25 sept. 1918	71.542.60	495.165.930	154.539.29	497.17.78	16.91	»	
2 oct. ...	72.157.62	252.167.652	1.7.398.28	855.16.91	»	»	
9 — ...	73.109.62	796.165.914	154.754.28	763.17.33	»	»	
16 — ...	73.317.62	997.167.923	156.882.28	650.17.06	»	»	
23 — ...	73.409.63	997.152.176	141.372.28	462.18.70	»	»	
30 — ...	73.949.64	204.163.612	153.108.28	195.17.23	»	»	
6 nov. ...	74.092.64	700.163.123	152.994.27	842.17.07	»	»	
13 — ...	74.585.64	997.168.713	158.357.28	098.16.65	»	»	

**La situation économique et le régime des restrictions.** — Le contrôleur des vivres, M. Clynes, a déclaré au Parlement anglais que la signature de l'armistice et la conclusion de la paix ne permettraient pas de relâcher les mesures de restrictions alimentaires. L'organisation interalliée du ravitaillement sera chargée de prendre les mesures nécessaires pour combattre la famine qui menace l'Allemagne. Assurément, les alliés et les neutres doivent être ravitaillés avant les ennemis. Toutefois, les alliés doivent assumer cette tâche afin de maintenir un contrôle qui seul peut empêcher une extrême hausse des prix.

Cependant le Board of Trade a décidé d'atténuer le régime des prohibitions d'importations et d'exportations actuellement existant en Angleterre. Le dernier numéro du *Board of Trade Journal* contient une liste préliminaire des articles intéressés par cette décision ; de nouvelles dérogations seront annoncées prochainement.

D'autre part, le ministère des Munitions britannique annonce la prochaine publication d'une circulaire atténuant les restrictions qui interdisaient jusqu'à présent aux industriels d'exécuter certaines commandes et d'employer certains matériaux, tels que le fer, l'acier et les métaux non ferreux.

**Les restrictions au Stock-Exchange.** — Au Stock-Exchange, on commence à préparer le retour aux

conditions normales et on envisage la suppression des restrictions actuelles imposées par le gouvernement lors de la réouverture en janvier 1915. Une commission spéciale avait été nommée, il y a quelque temps, par le comité pour étudier les modifications qu'il convient d'apporter aux règlements du Stock-Exchange ; il est probable que cette commission aura à faire connaître son avis sur la question de la suppression des restrictions exceptionnelles de guerre.

**La politique économique anglaise d'après-guerre.** — Le *Times* réclame la publication du rapport de la commission spéciale, présidée par lord Cunliffe, sur les questions économiques et monétaires, y compris la réforme de la Banque d'Angleterre. Le journal fait remarquer qu'en vue de la marche rapide des événements militaires, le monde des affaires a besoin de savoir quelles sont les idées directrices du Gouvernement en matière de politique économique et bancaire ; autrement on risque d'entrer dans la période d'après-guerre aussi peu préparés qu'on l'a été quand on est entré en guerre.

D'autre part, à la dernière réunion de la Chambre de Commerce de Cardiff, M. Fisher, parlant de la dette nationale d'après-guerre, n'a pas craint de l'évaluer à 10 milliards de livres sterling. Ce chiffre semble à beaucoup de financiers singulièrement exagéré ; pour ceux-ci, la dette de l'Angleterre ne dépasserait pas 6 milliards de livres. Dans l'état actuel du budget, le gouvernement retire 842.050.000 livres de l'impôt et 2 milliards 130.147.000 livres des emprunts ; ainsi arrive-t-il à couvrir les frais de la guerre. Au retour de la paix, les ressources nécessaires au paiement des charges annuelles variera entre 550.000.000 et 600.000.000 de livres.

D'après M. Fisher, plus le commerce sera libéré des tutelles et des restrictions qui le paralysent actuellement, plus l'afflux sera grand dans les caisses du Trésor. Il suffit de voir ce qui s'est passé dans le commerce maritime et celui du charbon pour être convaincu du rôle néfaste de l'immixtion et du contrôle de l'Etat. Une tutelle non moins redoutable serait celle des trusts qui ramèneraient le commerce britannique dans les ornières du protectionnisme où il végétait il y a un siècle. Ce qu'il faudra après la guerre, c'est un système de liberté qui permette la reprise intensive de l'industrie et du commerce et qui commence par assurer le ravitaillement le plus large en denrées alimentaires et en matières premières.

#### RUSSIE

**Suspension des paiements russes à l'Allemagne.** — La *Gazette de Francfort* déclare que la Russie, après avoir effectué deux versements de l'indemnité de guerre, a arrêté ses envois de billets de banque et d'or en Allemagne, avec l'intention évidente de ne plus rien payer.

En outre, suivant une dépêche du *Times*, lorsque les Tchéco-Slovaques s'emparèrent de Kazan en août, le trésor des bolcheviks, s'élevant environ à 1.600 millions de francs en or, tomba entre leurs mains.

Cet or vient d'arriver à Omsk et est gardé par les troupes du gouvernement sibérien. Mais il ne représente que le tiers environ de l'encaisse or qui existait à la Banque d'Etat au moment de la déclaration de la guerre. On sait que les Allemands ont reçu une partie de cette encaisse à la suite du traité de Brest-Litovsk. Ce qu'est devenu le solde est un mystère pour tous, excepté peut-être pour Lénine et Trotsky.

**La folie des Bolcheviks.** — Pour l'abolition de la monnaie légale. — Les Bolcheviks ont nommé dans les premiers jours de novembre une commission spéciale dans le but d'abolir l'argent ! Le premier soin de cette commission a été de promulguer

l'obligation de payer, à partir de décembre, les salaires ouvriers en nature.

La *Gazette Rouge* écrit à ce propos : « Les ouvriers pourront dédaigner l'argent stérile, puisqu'ils recevront tout préparés la nourriture, le logement, les vêtements, l'éducation des enfants, les divertissements, les journaux. » La République des Soviets, conclut le journal, montre le chemin au monde.

### ETATS-UNIS

**De l'omission des clauses financières dans les conventions d'armistice.** — Afin d'échapper aux contributions qu'ils devront payer pour les indemnités de guerre, les Allemands cherchent à envoyer leurs capitaux en pays neutres. Les banques allemandes elles-mêmes recommandent à leurs clients de transférer leurs fonds en Suisse.

A ce sujet il est intéressant de signaler la dépêche suivante envoyée le 16 novembre de New-York au *Times* de Londres :

« Les banquiers américains qui se rappellent comment les banquiers allemands, avant la guerre, firent sortir de Grande-Bretagne des sommes énormes en contrebande et comment plus tard d'énormes valeurs allemandes furent transférées secrètement de banques des Etats-Unis au Mexique, dans l'Amérique du Sud, sont inquiets du fait que les Alliés ont omis, dans les conditions d'armistice, la clause d'empêcher de pareils transferts en Hollande, en Suisse, au Danemark et surtout en Suède. Les banquiers américains estiment qu'à cause de cette omission, les capitalistes allemands ont complète liberté de transférer leurs titres, leurs obligations hypothécaires, leur or, leurs diamants, leurs œuvres d'art dans des pays neutres, où ces valeurs seront hors de portée des Alliés. Tous ces transferts s'opéreraient maintenant déjà sur une vaste échelle. Les banquiers suggèrent comme remède l'établissement d'une censure très sévère sur toutes les communications télégraphiques et par sans fil ainsi que sur tout le trafic postal et ferroviaire avec l'Allemagne. »

Commentant ce télégramme, le *Times* dit que c'est là une question dont les autorités devraient immédiatement s'occuper.

**Les avances américaines aux Alliés et le budget.** — Le gouvernement américain a accordé à la France un nouveau crédit de 80 millions de dollars, ce qui porte à 2.445 millions de dollars le total des avances faites à la France et à 7.912 millions de dollars le total pour l'ensemble des Alliés, un nouveau crédit de 100 millions de dollars ayant été également accordé à l'Italie qui a reçu en tout 1.160 millions de dollars. Si après la signature de la paix, le gouvernement croit devoir continuer à ouvrir des crédits aux Alliés pour les achats qu'ils feront en Amérique, il y aura lieu d'envisager à quelles conditions seront faits ces prêts qui s'appliqueront à des travaux de paix et de reconstruction. Le Trésor américain a encore ouvert un crédit de 7 millions de dollars en faveur du Conseil national de la République Tchéco-Slovaque, ainsi qu'un nouveau crédit de 200 millions de dollars à l'Angleterre.

Etant donné les perspectives d'une réduction importante dans les dépenses budgétaires de l'exercice futur, M. Mac Adoo a fait savoir à la Commission des finances du Sénat, — laquelle étudie actuellement le projet budgétaire, — qu'il était d'avis de réduire ce dernier à 6 milliards de dollars pour 1919 et à 4 milliards de dollars pour 1920. Il recommande de substituer les impôts sur les bénéfices de guerre et les bénéfices exceptionnels par un taux suffisant de l'« income-tax » appliqué aux sociétés et aux particuliers.

**La situation du Trésor aux Etats-Unis.** — La situation du Trésor aux Etats-Unis au 30 septembre

1918 s'établit comme suit comparativement au 31 août 1918 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis (En millions et centaines de mille dollars)			
	31 juill. 1914	31 août 1918	30 sept. 1918
<b>Encaisse :</b>			
Or.....	1.254.9	2.524.2	2.531.4
Argent.....	526.1	446.0	413.1
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.970.2	2.944.5
<b>Circulation :</b>			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	347.2	345.2
Certificats d'or.....	974.4	959.7	937.4
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	346.5	332.5
Total de la circulation.....	1.795.3	1.653.4	1.615.1
<b>Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....</b>			
	62.2	261.0	314.7
<b>Disponible dans les caisses du Trésor.....</b>			
	81.6	-46.1	-84.5
Total de l'encaisse disponible....	143.8	214.9	230.2

**L'application du système métrique.** — Aux Etats-Unis l'emploi des poids et mesures du système métrique décimal français est légalement autorisé depuis le 28 juillet 1866, mais il n'est pas obligatoire. La Chambre des Représentants a été saisie en 1912 d'un projet dans ce but mais il n'a pas encore abouti. C'est pour ces raisons qu'il est intéressant de noter que la commission internationale de Washington a voté une résolution recommandant d'étendre le plus possible l'usage du système métrique dans l'industrie et le commerce des Etats-Unis, comme étant de nature à procurer de grands avantages dans les relations commerciales des Etats-Unis avec les autres républiques américaines.

**Pour aider la Russie.** — On mande de New-York que la commission de contrôle du commerce pendant la durée de la guerre annonce la création d'une corporation « chargée, avec un capital de cinq millions de dollars, de prêter à la Russie une aide économique désintéressée ».

**L'armée américaine au jour de l'armistice.** — Le 11 novembre, à la cessation des hostilités, l'armée des Etats-Unis atteignait un ensemble de 3 millions 500.000 hommes, dont 2.200.000 en Europe. Les autres étaient sous les drapeaux aux Etats-Unis.

Le département de la guerre fait savoir que la classification des hommes de 19 à 36 ans sera complétée et que les embarquements continueront pour le front européen, mais qu'ils consisteront surtout en personnel sanitaire. Il en est de même pour les expéditions de ravitaillement destinées au corps expéditionnaire, qui continueront comme par le passé.

Selon une note officielle, le chiffre des pertes des troupes du corps de la marine s'élève à 74.644 tués, blessés ou disparus.

**Pour le ravitaillement de l'Europe.** — M. Hoover ministre du ravitaillement, dans une adresse aux Américains, les avertit que l'économie est encore et toujours nécessaire en ce qui concerne le froment et les graisses pour aider à nourrir l'Europe. L'Amérique du Nord doit fournir 20 millions de tonnes de vivres au lieu de la fourniture normale de 6 millions.

M. Hoover a décrit en termes graphiques le manque de vivres qui afflige certaines contrées de l'Europe ; mais, a-t-il ajouté, il est au-dessus des forces de l'Amérique d'y porter remède ; et il a déclaré, en outre, que c'est là l'œuvre du groupe de joueurs qui se sont enfuis lâchement, abandonnant ainsi des millions de gens sans secours à l'anarchie et à la famine.

### ALLEMAGNE

**Le désarroi financier.** — L'échec du neuvième emprunt de guerre allemand. — D'après des informations de source allemande, le montant des souscriptions au neuvième emprunt de guerre s'élèverait à 10 milliards de marks. D'autre part, le bruit suivant lequel le gouvernement actuel annulerait les précédents emprunts de guerre, a été démenti officiellement.

La chancellerie allemande a annoncé, le 29 octobre, que les percepteurs ont pour devoir d'accepter les bons qui ont été émis par les grosses maisons industrielles pour parer à la disette de billets de banque.

**Les agissements de la maison Krupp.** — A la séance du Reichstag du 26 octobre dernier, le député Edouard Bernstein a déclaré que le général Keim, premier président du Wehrverein et ancien président du Flottenverein, a touché depuis 1901 « d'une des premières maisons d'armement » un traitement fixe et, en outre, des gratifications irrégulières. Le général Keim n'a pas répondu personnellement à ces accusations, mais s'est contenté de les faire contester par la pangermaniste *Deutsche Zeitung*.

C'est de la maison Krupp dont il s'agit. Commentant le fait mis à jour, le *Berliner Tageblatt* écrivait le 2 novembre :

« Ce qui importait à l'heure actuelle, c'était de constater que l'homme placé jadis à la tête de ce Wehrverein, qui a été un des principaux propagandistes des néfastes crédits d'armement de 1913, qui au cours de la guerre a été un des principaux champions de l'annexionnisme en grand et qui à présent est de ceux qui orientent le plus fort en faveur de la continuation insensée d'une guerre déjà désastreuse, que cet homme a touché, sur les capitaux d'armement, un traitement régulier et, en outre, d'importantes gratifications irrégulières. Voilà le fait essentiel. Si, de plus, on tient compte que le général Keim s'est rapproché de Krupp à un moment où ce dernier était accusé d'avoir fait sur l'Etat des bénéfices illicites, on aura les éléments nécessaires à l'appréciation des campagnes de propagande de Keim. On peut la réserver au tribunal de l'opinion. »

Voilà qui éclaire singulièrement le rôle des pangermanistes et les agissements de la firme d'Essen, qui avait besoin d'un conflit pour continuer de prospérer. La guerre était pour nos ennemis une industrie, tout comme une autre.

### La situation économique en septembre 1918.

— Le rapport suivant vient confirmer tout ce que nous avons annoncé dans l'*Economiste Européen* sur la position agricole et industrielle de l'Allemagne ; il montre sous leur véritable jour les difficultés alimentaires parmi lesquelles se débattaient nos ennemis, avant même que la Bulgarie ait capitulé.

On ne connaissait pas encore, au mois de septembre 1918, le résultat de la récolte de pommes de terre en Allemagne. Les informations publiées par la presse allemande donnaient toutefois à penser que cette récolte serait inférieure, tant par la quantité que par la qualité, à celle de 1917.

Deux arrêtés du Secrétaire d'Etat de l'Alimentation ont maintenu à 7 livres le taux de la ration hebdomadaire de pommes de terre pendant l'année économique 1918-1919. Cette mesure a fait l'objet des plus vives plaintes de la population qui demande, un peu partout, que la ration soit élevée à 10 et même à 12 livres par semaine.

Le ravitaillement en légumes semblait devoir être abondant. Toutefois, dans la seconde quinzaine du mois de septembre, le Conseil Fédéral ayant fixé de nouveaux prix maxima pour les légumes d'automne, ces légumes ont entièrement

disparu du marché. A la fin du mois, il y avait une pénurie presque complète de légumes dans tout le pays.

La récolte de fruits est nettement déficitaire ; il a été nécessaire d'apporter certaines restrictions à la vente directe des fruits par le producteur au consommateur. En outre, et en raison de la pénurie de fruits, les marmelades et confitures préparées sous le contrôle de l'Office impérial des légumes et fruits seront allongées au moyen de carottes et de betteraves rouges.

Les évaluations relatives à la récolte de céréales sont encore très contradictoires. L'humidité persistante semble avoir occasionné de sérieux dégâts au grain. Les moulins se plaignent du mauvais état de conservation du grain qui leur est livré trop mouillé.

Une ordonnance du secrétaire d'Etat de l'Office de l'Alimentation a prescrit, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1918, d'ajouter à la ration normale de farine de 200 grammes par personne et par jour une quantité de farine de pommes de terre représentant 10 % de cette ration.

La crise du charbon a commencé à se manifester à nouveau, dès le mois de septembre 1918 ; dans certains centres, le combustible manquait déjà — et quelques mesures de restriction de la consommation du charbon ont été prises. Dans les campagnes, la pénurie de combustible n'a pas diminué.

La pénurie de cuir, restant aussi grande, les autorités allemandes ont prescrit la saisie de la plupart des articles de cuir usagés ; les courroies de transmission — qui avaient d'ailleurs fait l'objet d'une ordonnance en date du 15 mars 1918 — ne sont pas atteintes par cette nouvelle mesure.

Le ravitaillement en pétrole, bien que s'étant légèrement amélioré, reste encore insuffisant. Les bougies et le carbure de calcium font défaut.

**Ce que l'Allemagne nous aurait imposé.** — Il nous paraît indispensable de rappeler les conditions de paix préconisées par les groupements et les personnes les plus autorisées de l'Empire, qui nous auraient été imposées si nous avions perdu la partie.

**Grandes associations industrielles et agricoles.** — Annexion de Briey, de Longwy et des territoires charbonniers des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique. Prise de possession de la grande et moyenne propriété agricole et industrielle de ces régions. Familles françaises remplacées par population allemande. Annexion de tout l'empire colonial français ; annexion de toute la région côtière de la Manche jusqu'à la Somme et les pays traversés par les canaux aboutissant à cette côte. Annexion de Verdun et de Belfort. Forte indemnité de guerre pour enlever à la France toute possibilité de se reconstituer.

**Ligue des intellectuels allemands.** — Faire table rase du danger français. Affaiblir la France politiquement et économiquement. Annexion du Nord et du Nord-Est de la France, de Belfort à la mer. Propriétés et entreprises enlevées aux Français dans ces régions et remises à des mains allemandes. Forte indemnité de guerre. Ayant été conquise, la Belgique doit rester politiquement, militairement et économiquement aux mains de l'Allemagne, les entreprises et les propriétés passant à des Allemands. (En ce qui concerne la Russie, il est inutile, depuis les traités de Brest-Litovsk, de rappeler les ambitions allemandes.)

**Ligue pangermaniste** (qui avait des ramifications et des sections dans toute l'Allemagne). — Annexion des provinces russes de la Baltique. Annexion des territoires français de Belfort, d'Epinal, de Toul, de Verdun, Saint-Quentin, Amiens, Dieppe, Boulogne et Calais. Cession par l'Angleterre de tous les ports qui peuvent être utilisés comme bases navales. Prise de possession de toute la flotte anglaise

qui devra se rendre à l'Allemagne et être amenée à Kiel. Occupation par l'Allemagne de Portsmouth, Liverpool, Glasgow et autres villes jusqu'à paiement d'une large indemnité de guerre.

**Le projet Oeltzel-Mewin** est encore plus prévoyant. Aux autres conditions de la Ligue pangermaniste, il ajoute : « Peut-être les puissances centrales ont-elles même besoin d'un port de la Méditerranée comme Toulon. Il faudrait nécessairement y ajouter Nice, ne fût-ce que parce que les régions avoisinantes ne sont pas françaises. La France devrait perdre l'Afrique du Nord. Réduire la France au rôle d'une Espagne. Exclure l'Angleterre de la Méditerranée. »

**Projet Bernstorff** (ancien ambassadeur aux États-Unis.) — La France vaincue doit céder à l'Allemagne : toutes ses colonies, tout le pays compris de Saint-Vaéry en ligne droite jusqu'à Lyon, soit plus du quart de la France. Une indemnité de 10 milliards (on n'en était alors qu'à la première année de guerre). Traités de commerce permettant aux marchands allemands de rentrer en France sans réciprocité. Suppression du recrutement en France. Démolition de toutes forteresses. Remise de 3 millions de fusils, de 3.000 canons et de 40.000 chevaux. Abandon de toute alliance française avec l'Angleterre. Alliance de la France avec l'Allemagne.

**Projet Rudolf Martin** (ancien ministre de l'Intérieur. Conditions formulées en 1915). — Versement par les alliés de 150 milliards. Annexion des côtes de France de la Manche. Tunnel sous la Manche gardé par des forces allemandes. Annexions des provinces russes de l'ouest et de la Belgique. Naturellement la Belgique sera allemande. Indemnité spéciale et abandon du Congo à l'Allemagne, Egypte et canal de Suez à la Turquie, La France abandonne l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Belfort annexé par l'Alsace-Lorraine. La Serbie annexée par l'Autriche.

**Projet Dernburg** (ancien secrétaire d'Etat à l'Office impérial des colonies). — Occupation des territoires limitrophes des frontières allemandes qui ont été reconnus constituer des points faibles dans l'armature allemande. Géographiquement la Belgique appartient à l'empire allemand. Anvers est un port allemand. Côtes de la Manche en Angleterre, en France et en Belgique neutralisées. Tous les câbles neutralisés. Reconnaissance d'une sphère d'influence allemande du golfe Persique aux Dardanelles. Suppression de l'influence japonaise en Mandchourie. Liberté pour Finlande, Pologne et Boers de revendiquer la nationalité allemande. L'Egypte à la Turquie.

## ESPAGNE

**Finances espagnoles.** — Pour équilibrer le budget de 1919, qui se chiffre par 2.300 millions de pesetas de dépenses contre seulement 1.350 millions de recettes (Voir l'*Economiste Européen* n° 1386), le gouvernement espagnol vient de déposer aux Cortès un projet de réformes financières fort importantes et dans lesquelles les capitalistes français sont directement ou indirectement intéressés.

Le gouvernement propose d'abord d'établir un impôt extraordinaire sur la fortune. Cet impôt, progressif de 0,25 à 5 %, frappera toute fortune supérieure à 25.000 pesetas. Un autre projet élève l'impôt sur les rentes et le tarif des douanes, sauf sur le sucre, de 30 % et double l'impôt sur les transports.

Il est créé un impôt sur l'exportation des minerais et établi sur les alcools de vin une taxe de 250 pesetas par hectolitre, sur les alcools industriels de 220 pesetas et de 10 pesetas sur les alcools dénaturés.

Le port des lettres, des cartes postales recommandées, des valeurs, le prix des télégrammes et des communications téléphoniques ont été augmentés

ainsi d'ailleurs que le tarif de la transmission par urgence.

En outre, les Compagnies de chemins de fer pourront, indique le projet, être autorisées par le ministre de Torriente à augmenter leurs tarifs dans la proportion de 15 %.

Le gouvernement a également demandé au Parlement l'autorisation de rembourser ou de convertir en obligations de la Dette Intérieure, au choix des porteurs, les obligations estampillées de la Dette Extérieure, et de convertir en obligations de la Dette Intérieure celles de la Dette Extérieure qui ont été incorporées à la Dette Nationale depuis 1915.

**La production minière de l'Espagne.** — Le Conseil des Mines espagnol vient de publier les chiffres de la production minière et métallurgique de l'Espagne pour 1917. En ce qui concerne les mines, cette statistique porte sur 2.722 concessions, qui ont produit des minéraux pour une valeur de 488 millions de pesetas, soit 105 millions de plus qu'en 1916. Les usines métallurgiques et de traitement des minerais ont fabriqué des produits pour une valeur de 874 millions, en augmentation de 295 millions sur 1916.

## SUISSE

**La révision de la Convention du Gothard.** — Profitant de leur situation prépondérante en Suisse, l'Allemagne et l'Italie après la signature de la convention du Gothard, furent mises, en 1913, au bénéfice de tarifs privilégiés qui déplacèrent l'axe économique de la Confédération. Ainsi que le fait remarquer judicieusement le *Journal de Genève* du 1<sup>er</sup> novembre, cette convention pèse lourdement sur l'économie publique de notre voisin, mais encore et surtout sur sa politique extérieure et intérieure.

Les clauses de la convention n'ont pas été observées. La Suisse n'avait consenti des tarifs privilégiés qu'en prévision d'un certain trafic ; or, ce trafic n'a pas eu lieu. Aussi la presse suisse estime-t-elle que le jour approche où la faute des signataires pourra être réparée.

De son côté, la *National Zeitung*, de Bâle, établit nettement, dans un vigoureux article, dont nous reproduisons les principaux passages, que le peuple suisse a tenu ses engagements sans recevoir les compensations qui lui étaient dues.

« On discute souvent, écrit le journal bâlois, la question de savoir si la Convention du Gothard restera en vigueur après la guerre. Le problème est d'autant plus important pour la Suisse que cet accord constitue une limitation de notre souveraineté en matière de tarifs et une véritable entrave économique. Depuis la conclusion de la Convention en 1913, la situation du monde a changé et il sera indispensable de se demander si ce traité est conciliable avec les circonstances nouvelles ou s'il n'est pas nécessaire de modifier les engagements perpétuels que la Suisse a assumés. »

« D'après notre sentiment, les bases qui existaient au moment de la conclusion de l'accord se sont déplacées. On sait que l'Allemagne et l'Italie ont subventionné la construction du chemin de fer du Gothard. En échange elles se sont fait accorder par la compagnie des facilités de tarifs qui n'ont pas été purement et simplement supprimées par le rachat de la ligne mais que les chemins de fer fédéraux ont dû reprendre pour le réseau de l'ancienne société. La nouvelle Convention du Gothard a remplacé l'ancienne. Dans ce traité, la Suisse s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que l'exploitation de la ligne réponde à tous égards aux exigences d'une grande ligne internationale (art. 2). Les parties contractantes s'engagent de leur côté, dans l'intérêt commun, à faciliter autant que possible le trafic entre l'Allemagne et l'Italie (art. 4). Ces garanties de trafic offraient à la Suisse une contre-

partie pour le soin qui lui incombait d'entretenir et de développer la ligne comme voie internationale.

« Depuis près de quatre ans ce trafic n'existe plus. Ce n'est pas notre faute s'il a été supprimé. La Suisse a dû continuer à entretenir la ligne et couvrir les déficits d'exploitation. La contrepartie a manqué de la part de l'Allemagne et de l'Italie. Il en est résulté une situation non prévue par le traité, dont il faut tenir compte si l'étranger devait s'appuyer de nouveau sur la Convention, qui, à notre avis et du point de vue moral, est devenue caduque. »

« En échange de leurs subventions, l'Allemagne et l'Italie avaient reçu de la Compagnie du Gothard des tarifs de faveur. Par la nouvelle convention, ces dispositions, qui constituaient la clause de la nation la plus favorisée, ont été étendues à tout le réseau des C. F. F. Il ne peut être concédé à aucun chemin de fer alpin des tarifs plus réduits sans que ceux-ci soient accordés à la ligne du Gothard. Les C. F. F. doivent assurer aux chemins de fer allemands et italiens au moins les mêmes avantages et les mêmes facilités qu'ils accorderont à d'autres chemins de fer en dehors de la Suisse (art. 8). Cette clause du traité enlève sans aucun doute à la Suisse sa souveraineté en matière de tarifs, qui constitue une partie essentielle de son indépendance économique. »

« Les quatorze thèses du président Wilson demandent entre autres la suppression aussi complète que possible de toutes les barrières économiques (thèse 2). L'abandon de notre souveraineté en matière de tarifs représente sans doute pour la Suisse une barrière économique qui ne cadre pas avec le système de la Société des Nations. Pour ce motif aussi, il paraît évident que ce traité doit être examiné à nouveau en toute objectivité. Si cet examen montre que des modifications sont nécessaires, nous devons en appeler à un tribunal international devant lequel nous pourrions défendre nos intérêts. Cela est dans l'esprit de l'obligation inscrite dans le traité de soumettre les différences d'appréciation et d'interprétation à un tribunal arbitral. »

« Dès 1913, la Convention du Gothard a été considérée dans beaucoup de milieux comme une humiliation pour la Suisse. Une pétition populaire adressée aux autorités fédérales a donné une expression éloquente à ce sentiment, qui ne s'est nullement apaisé aujourd'hui, mais qui, au contraire, a gagné du terrain. La Convention du Gothard peut facilement devenir un danger pour les bonnes relations entre la Suisse et l'Allemagne. Il est désirable de supprimer ce danger en vue de la constitution de la Ligue des nations. »

Ces observations sont parfaitement justes.

Il faut espérer que cette première manifestation sera suivie d'autres manifestations du même genre qui aboutiront à la révision de la Convention de 1913, révision qui ne pourra que nous être avantageuse, en rétablissant au profit commun de la France et de la Suisse le trafic désaxé en faveur de l'Allemagne.

## Lois, Décrets et Arrêtés

**15 novembre.** — Loi concédant des facilités de paiement aux redevables de droits de succession.

Loi portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relative au relèvement du taux au principal de la redevance proportionnelle payé par les concessionnaires de mines.

Loi portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes apportant diverses modifications à l'assiette de la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre.

**16 novembre.** — Décret autorisant le paiement des droits de mutation par décès en bons de la défense nationale.

**17 novembre.** — Décret rendant applicables en Algérie, les dispositions des décrets des 20 janvier, 2 février et 23 avril 1915 concernant le timbrage des titres comportant libération, reçu ou décharge.

Loi ayant pour objet de rendre un hommage national aux armées, au Président du Conseil, Georges Clemenceau, au maréchal Foch.

**21 novembre.** — Décret relatif à la prorogation des contrats d'assurances, de capitalisation et d'épargne.

## Revue Commerciale

**La production houillère française.** — La destruction systématique de nos mines du Pas-de-Calais par les Allemands vient d'être l'objet d'une constatation officielle. M. Loucheur, ministre de l'armement, accompagné des commissions des mines du Sénat et de la Chambre s'est rendu dernièrement dans nos importants bassins houillers du Nord.

Au retour de cette visite, M. Basly, député, maire de Lens, a fait des déclarations à notre confrère le *Petit Journal* dont nous extrayons les passages suivants :

« Partout, a déclaré M. Basly, sauf peut-être quelques puits des mines d'Anzin, les installations de surface sont détruites ; les Boches, en se retirant, ont fait sauter chevalements et mollettes, détruit les machines. »

« Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, cent neuf puits sont ainsi « sabotés ». Le désastre est plus grand aux fosses des mines de Liévin et de Lens ; les cuvelages sont crevés, les galeries sont inondées, il faudra épuiser l'eau. Des pompes puissantes sont déjà en place, actionnées par le courant de la Centrale électrique de Béthune. On estime qu'il se passera un an au moins avant que puisse reprendre, partiellement, l'extraction : six mois pour épuiser les eaux ; six mois pour remettre les galeries en état. »

« A Dourges, Ostricourt, Carvin, les fosses ne sont pas inondées, mais les éboulements sont nombreux dans les galeries et les travaux seront importants. »

« A Courrières, à Aniche, à Anzin, les Allemands ont travaillé presque jusqu'au dernier jour. A Courrières, l'exploitation n'a cessé qu'en avril 1917 ; à Aniche et Anzin, qu'en octobre 1918. Les travaux sont donc en bon état relatif ; au printemps prochain, on espère tirer du charbon. »

« Dans l'ensemble, M. Cuvelette, le distingué directeur général adjoint des mines de Lens, estime, il l'a déclaré à la délégation, que c'est seulement dans cinq à dix ans que nos bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais atteindront leur extraction d'avant-guerre qui approchait de trente millions de tonnes annuelles. »

Il nous faudra donc encore importer de grandes quantités de charbon, et une exploitation toujours plus intensive de nos autres mines s'affirme comme nécessaire.

L'effort de nos mineurs pendant toute la durée de la guerre mérite tous les éloges et voici, comparativement, pour les années 1915, 1916 et les neuf premiers mois de 1917, les quantités de combustible extraites, importées et livrées à la consommation.

	Neuf premiers mois de 1917		
	1915	1916	(Milliers de tonnes)
Production.....	19.875	21.473	19.780
Importation.....	19.983	20.951	12.320
Consommation.....	39.858	42.424	32.100

Avec la production nationale, les mines d'Alsace-Lorraine et l'apport progressif des mines du Nord au fur et à mesure de leur remise en exploitation, mais surtout grâce à la reprise des transports maritimes, on peut espérer que les besoins industriels et

domestiques de notre pays seront facilement couverts.

**Cotons.** — On ne connaît pas encore officiellement les chiffres de la récolte du coton aux Etats-Unis, mais voici, suivant les estimations du *Chronicle*, les récoltes commerciales de la campagne actuelle comparées avec celles des deux années précédentes :

	1915-16	1916-17	1917-18
	(Milliers de balles de 226 kgs 800)		
Etats-Unis.....	12.634	12.670	11.548
Indes.....	3.625	4.100	3.950
Egypte.....	892	950	1.167
Brésil.....	220	270	500
Total.....	17.371	17.990	17.165

En regard de ces chiffres, la consommation mondiale s'établissait ainsi pour les trois années envisagées :

	1915-16	1916-17	1917-18
	(Milliers de balles de 226 kgs 800)		
Etats-Unis.....	7.110	7.432	7.174
Angleterre.....	4.000	3.000	2.900
Continent.....	5.000	4.000	3.000
Indes.....	1.723	1.764	1.775
Japon.....	1.747	1.774	1.850
Divers.....	764	1.196	845
Total.....	20.344	19.166	17.514

Ainsi la consommation a dépassé la production de près de 3 millions de balles en 1915-1916, de 1.174.000 en 1916-1917 et de 379.000 en 1917-1918. Il en est, par conséquent, résulté une diminution appréciable des stocks qui avaient été constitués pendant les années qui ont précédé la guerre. Ceux-ci ont, en effet, dans l'espace de ces trois dernières années, descendu de 5.380.000 balles à 3.750.000.

## PETITES NOUVELLES

◆◆ M. Clémentel, ministre du Commerce, sur la proposition du Commissaire des Transports maritimes, a fait signer un décret réduisant, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1918, dans la proportion de 75 %, le *taux des primes d'assurances* prévu à l'article premier du décret du 25 avril 1917.

◆◆ La Commission extra-parlementaire chargée par M. L.-L. Klotz, ministre des Finances, d'étudier l'organisation des moyens de crédit propres à faciliter le relèvement économique des territoires atteints par l'invasion, a tenu le 11 novembre sa troisième séance plénière au ministère des Finances, sous la présidence de M. Raoul Péret, député, président de la Commission du budget.

Elle a examiné un ensemble de conclusions résultant des travaux très approfondis poursuivis en sous-commissions et les a, dans leur ensemble, rendues définitives, après une discussion à laquelle ont pris part tous les membres de la Commission et notamment les représentants des sinistrés.

Ces résolutions, qui présentent le plus grand intérêt à la veille du jour où va revenir devant la Chambre des députés le projet de loi sur la réparation des dommages de guerre, ont été aussitôt portées à la connaissance du ministre des Finances. Elles sont relatives à la forme et à l'utilisation des titres de créance qui seront remis aux sinistrés, en représentation de l'indemnité à laquelle ils auront droit.

◆◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois d'octobre 1918 a été de 667.955 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 11.809 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 679.764 onces d'or fin d'une valeur de 2.887.455 livres sterling, contre 708.206 onces d'or fin d'une valeur de 3.008.267 livres sterling pour le mois de septembre 1918, qui se décomposaient comme suit : 686.963 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 21.243 onces d'or fin pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre au Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 173.153 dans les mines d'or, 11.824 dans les mines de charbon, 4.749 dans les mines de diamant. Soit ensemble : 189.726.

## Marché Financier

Paris, le 21 novembre 1918.

L'Emprunt, dont la clôture de la souscription approche, retient presque exclusivement l'attention. Les réalisations se poursuivent et altèrent quelque peu la tendance. Nos rentes sont fermes, ainsi que les actions de nos banques. On s'occupe toujours des valeurs d'après-guerre.

Dans une réunion tenue le 19, les agents de change ont discuté de l'opportunité de la reprise des opérations à terme. La nécessité de conserver à notre marché la solidité dont il a fait preuve pendant la durée de la guerre, mais surtout par suite du manque des disponibilités pour les reports en rendent l'exécution des plus complexes. Néanmoins la question est amorcée ; espérons qu'une heureuse solution interviendra d'ici peu. Qu'on se rappelle le rôle considérable qu'a joué le marché à terme dans le classement des emprunts de 1871 et 1872.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

*Au Parquet.* — Au comptant : 3 %, 62,90 ; 5 %, 87,75 ; 4 %, 71,65 ; Banque de France, 5.200 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.397 ; Crédit Foncier, 775 ; Crédit Lyonnais, 1.300 ; Compagnie Algérienne, 1.495 ; Actions Est, 905 ; P.-L.-M., 910 ; Orléans, 1.070 ; Midi, 895 ; Nord, 1.325 ; Ouest, 691 ; Métropolitain, 490 ; Nord-Sud, 179 ; Omnibus, 480 ; Voitures à Paris, 440 ; Suez, 5.545 ; Thomson-Houston, 775 ; Boléo, 830 ; Penarroya, 1.280 ; Extérieure, 91,80 ; Russe 5 % 1906, 63 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 71,30 ; Andalous, 343 ; Saragosse, 385 ; Rio-Tinto, 1.818 ; Briansk, 275 ; Prowodnik, 285 ; Naphte, 338 ; Tréfileries du Havre, 228 ; Montbard-Aulnoye, 480 ; Etablissements Bergougnan, 1.556.

*Marché en Banque.* — Au comptant : Toula, 643 ; Maltzof, 455 ; Platine, 478 ; Cape Copper, 114 ; De Beers ordinaire, 436 ; Mount Elliott, 125,50 ; Spassky, 54,50 ; Bakou, 1.530 ; Utah, 525 ; Spies, 18,25 ; Chartered, 31,25 ; East Rand, 11,25 ; Rand Mines, 101,50 ; Modderfontein B, 232 ; Malacca ordinaire, 145,50 ; Financière des caoutchoucs, 276.

*Marché de Londres (derniers cours).* — Consolidés, 59 3/4 ; Emprunt 3 1/2, 87 3/4 ; Emprunt français, 84 1/4 ; South Eastern, 39 1/4 ; Ontario, 25 ; United Steel com, 105 ./. ; Canadian Pacific, 180 ./. ; Rand Mines, 67/6 ; De Beers, 13 3/8 ; Rio Tinto, 68 ./. .

*Marché de New-York (derniers cours).* — Atchison Topeka, 94 3/4 ; Calumet, 450 ; Canadian Pacific, 162 3/4 ; General Electric, 155 ./. ; Louisville Nash, 119 ./. ; Southern Pacific, 103 5/8 ; United Steel com, 100 1/4 ; Union Pacific, 132 1/8 ; Argent en barres, 101 1/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Smart, imp.